

PRODUITS ALIMENTAIRES ÉLIGIBLES À L'EXPORTATION

LES RÉSULTATS DU BAC ANNONCÉS AUJOURD'HUI

NOUVELLE MESURE DU PREMIER MINISTRE

Page 3

FIN DU SUSPENSE

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3144 | Mardi 25 juillet 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



SURPRISE DU CHEF

HASSAN SHEHATA NOUVEL ENTRAÎNEUR DU MCA

Page 24

COMPAGNE CONTRE LES ENTREPRENEURS INDÉLICATS

FABRIQUÉE À L'USINE DE CONSTANTINE

L'INSULINE SERA COMMERCIALISÉE EN 2018



Page 24

TEBBOUNE FAIT LE GRAND MÉNAGE

Page 3



DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

2.863 CAS D'INTOXICATION ALIMENTAIRE

Page 5

MIGRATION CLANDESTINE AFRICAINE

BEDOUI : "L'ALGÉRIE ASSUME SES RESPONSABILITÉS"



Page 3

LUTTE ANTITERRORISTE 12 CASEMATES ET 8 BOMBES DÉTRUITES

Page 24

LES PAYS PRODUCTEURS CHERCHENT À ACCENTUER LEUR BAISSSE DE L'OFFRE

NOUVELLE PERSPECTIVE

Page 4



4

personnes ont péri dans un puits à Douar El Menzel à Khenchela.

34

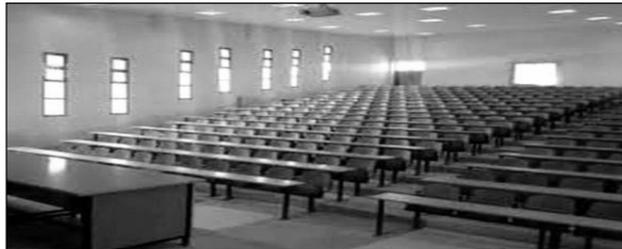
départs de feu enregistrés dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

288

kg de kif traité saisis par les services de sûreté d'Oran et de Tlemcen.

20.000 nouvelles places pédagogiques pour le pôle universitaire de Sidi-Abdellah

Exprimant lors d'une visite d'inspection du projet situé à la nouvelle ville de Sidi-Abdellah le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a indiqué que ce "pôle universitaire composé de cinq facultés, offrira 20.000 nouvelles places pédagogiques et 11.000 lits", précisant que "le taux de réalisation diffère d'une faculté à une autre, alors que le taux de réalisation de la cité universitaire a atteint 90 %". Les cinq facultés que compte le pôle sont: la faculté de l'Information et de la Communication, la faculté des sciences de la nature et de la vie, faculté des sciences de la terre, la faculté d'architecture et la faculté des sciences appliquées, outre une bibliothèque centrale, un laboratoire de recherches, des restaurants et des salles de conférences. Ces projets scientifiques d'envergure seront réalisés à l'avenir dans d'autres régions du pays, notamment dans le Grand Sud. "Deux facultés d'une



capacité d'accueil de 2.000 à 4.000 places pédagogiques sont en cours de finalisation avec un taux de réalisation de 75 %. Elles seront prêtes pour l'année prochaine une fois dotées des moyens pédagogiques modernes", a fait savoir le ministre, précisant que "le coût de réalisation a atteint 22 milliards de dinars pour l'université et 14 milliards de dinars pour la résidence universitaire".

6° Challenge des sports adaptés aux métiers de la Protection civile



Les éléments des directions de la Protection civile de Saïda et de Tiaret ont largement dominé la 3° phase de la 6° édition du challenge national des sports adaptés aux métiers de l'agent de la Protection civile qui a pris fin dans la soirée de jeudi à Khemis-Miliana après deux jours d'intenses débats. En effet, les éléments de la Protection civile de ces deux directions se sont adjugés les 4 premières places dans différentes spécial-

ités, suivis des équipes d'Oran, Sidi Bel-Abbès et Aïn-Témouchent ors de cette compétition dont le niveau a été jugé "appréciable" par nombre d'observateurs présents. Tout en mettant en exergue les bonnes conditions dans lesquelles s'est déroulée cette compétition, le médecin colonel Ali Brouri, sous-directeur de l'action sociale à la direction générale de la Protection civile, a estimé que cette compétition a permis de "relever le niveau d'endurance des athlètes qui y ont pris part". Il s'est félicité qu'aucune blessure n'ait été enregistrée chez les athlètes en dépit de l'intensité qui a prévalu tout au long de la compétition, émettant le souhait de voir de meilleures prestations lors la phase finale prévue le mois d'août prochain à Béjaïa.

Le capitaine Kamel Hamdi a fait montre de sa réjouissance quant au fait que l'équipe d'Aïn-Defla se soit qualifiée dans 8 spécialités sur les 14 que comportait la compétition.

Gica lance 2 nouveaux mécanismes pour se rapprocher de sa clientèle

Le Groupe public industriel des ciments d'Algérie (Gica) mettra en œuvre, à compter de la première semaine de septembre prochain, deux nouveaux mécanismes visant à se rapprocher de sa clientèle et améliorer ses services, a annoncé le directeur des systèmes informatiques et de développement des nouvelles technologies du groupe, Rachid Laârachi. Il s'agit de "la charte client" et du "portail électronique", a précisé ce responsable en marge de la manifestation "Portes ouvertes" initiée par Gica à la cimenterie d'Aïn El-Kebira, 50 km au nord de Sétif dans le cadre de la série de rencontres similaires de rapprochement vers la clientèle. "La charte client sera un espace qui clarifiera au client tous les engagements pris par le groupe et le portail électronique permettra au client de suivre les étapes de programmation, de facturation et visualisation des contrats de sorte à ne plus rendre nécessaire le déplacement du client vers la cimenterie", a expliqué M. Laârachi. Ces deux mécanismes donneront "une grande transparence aux transactions, amélioreront les services et contribueront à limiter la spéculation sur le ciment", a affirmé le même cadre. L'accès à cet espace électronique sera très facile pour tous les partenaires,



chacun aura son mot de passe dans une perspective visant à fidéliser les clients à l'heure de la concurrence imposée.

D
I
X
I
T

Nouredine Bedoui

"Le mouvement dans le corps des walis a pour objectif de se mettre au diapason du programme du gouvernement, empreint d'une forte volonté politique, à la lumière d'une conjoncture économique particulière, dans le but d'accélérer le processus de transition d'un modèle économique financé par les ressources pétrolières à un modèle diversifié basé sur la libre initiative, productive et créatrice de richesses."

Il rentre chez lui mettre un short et des baskets pour rattrapper son... agresseur !

Un homme, sous l'emprise de l'alcool et de la drogue, a agressé deux personnes dans la nuit de mardi à mercredi à La Rochelle, en Charente-Maritime.

La première victime sortait d'un bar vers 3h du matin lorsqu'elle a été agressée à coups de poing. L'agresseur s'est ensuite enfui avec son paquet de cigarette et sa carte bancaire.

Un peu plus tard, c'est un jeune homme de 24 ans qui a été frappé par ce même agresseur qui lui a pris son téléphone portable. La deuxième victime est retournée à son domicile pour chausser ses baskets, mettre un short et partir en courant à la recherche du voleur.

Enfin, il parviendra à le retrouver et à le ceinturer. Avant d'être placé en détention, le suspect fera un passage par l'hôpital.

Si le Barça passe, je mange un rat...

Si le Barça passe, je mange un rat, avait promis le maire de Mont-de-Marsan Charles Dayot, Charles Dayot. L'édile avait promis qu'il mangerait un rat en cas de qualification de Barcelone face au PSG, en Ligue des Champions, il a finalement dégusté du ragondin à l'occasion des fêtes de la Madeleine.

Il y a désormais dans le foot la - goal line technology -, pour déterminer si le ballon a franchi la ligne. C'est dommage, il n'y a pas de - rat line technology - pour déterminer si manger un ragondin revient à déguster du rat.

C'est dommage, cela permettrait de trancher CE débat crucial de ce lundi matin : le maire de Mont-de-Marsan Charles Dayot a-t-il bel et bien tenu son pari en dégustant du ragondin à la place du rat promis ?

C'est succulent, ça ressemble à du lièvre, a précisé le maire de Mont-de-Marsan, qui reconnaît qu'il n'a pas entièrement tenu son pari. - Je n'en ferai plus -, a-t-il tout de même promis.

COMPAGNE CONTRE LES ENTREPRENEURS INDÉLICATS

Tebboune fait le grand ménage

Ce qui est désormais convenu d'appeler l'affaire "Ali Haddad", qui défraye la chronique en cette saison estivale, a révélé au grand jour des pratiques malsaines ayant causé de graves préjudices à l'économie nationale en contribuant à la saignée des ressources financières du pays.

PAR KAMAL HAMED

Des hommes d'affaires, à l'exemple d'Ali Haddad le tout puissant patron des patrons, puisaient sans retenue dans les deniers publics en détournant des sommes faramineuses en centaines de milliards de dinars sonnants et trébuchants alors que ce trésor leur a été accordé dans le cadre de juteux contrats publics pour la réalisation de nombreux projets. Des projets qui connaissent de graves retards et même s'ils sont exécutés et livrés ils souffrent, au bout du compte, d'incommensurables anomalies, ce qui nécessite souvent la mobilisation de ressources financières supplémentaires pour colmater les brèches. C'est dire combien ces pratiques douteuses, qui se sont généralisées au fil du temps, sont grandement préjudiciables à l'économie nationale.

C'est à ces pratiques que semblent vouloir s'attaquer le gouvernement comme l'atteste les dernières mises en demeure destinées à ces entrepreneurs véreux leur enjoignant de souscrire à leurs obligations contractuelles par le redémar-

rage des projets en chantier ou l'achèvement au plus vite des travaux. Ces hommes d'affaires, largement choyés il faut le dire, n'ont pas été à la hauteur de la confiance qui leur a été accordée par l'État. En ce sens ils ont failli puisque, malgré les avantages dont ils ont bénéficiés, ils n'ont pas pleinement souscrit à leurs engagements. Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, n'ignore certainement pas qu'en s'attaquant à ces nouveaux nababs, la partie ne sera pas, loin s'en faut, une simple sinécure.

La tâche est en effet assez ardue tant ces hommes d'affaires, qui ont acquis un certain pouvoir au point de se croire au dessus des lois et qui ont bénéficié d'une incroyable impunité, ne vont pas se laisser faire sans résistance. En atteste la réunion de l'hôtel El Aurassi et le communiqué rendu public proférant des menaces à peine voilées à l'endroit du Premier ministre.

Il est vrai que ce front s'est, depuis, largement fissuré. En tout cas la volonté du gouvernement de mettre fin à cette situation est clairement affichée. Dans son

premier discours devant les députés lors de la présentation de son plan d'action le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a été on ne peut plus clair. Du haut de la tribune de l'APN, il a en effet clamé sa volonté de mettre fin à ces pratiques en s'engageant devant les élus de la Nation à séparer "l'argent du pouvoir". Tebboune admettait alors implicitement la connexion établie entre les hommes d'affaires et la politique. Il confirmait tout ce qui se disait sur la puissance d'Ali Haddad et d'autres hommes d'affaires qui avaient acquis le pouvoir de faire et de défaire les hommes politiques.

Une puissance qui leur permettait de placer leurs hommes dans les centres les plus névralgiques de certaines institutions et organismes de l'État. Le Premier ministre ne semble pas du tout effrayé par cette puissance et ces menaces, lui qui représente la puissance publique. "La consécration du principe de la séparation entre le pouvoir politique et le pouvoir de l'argent figure dans le plan d'action du gouvernement qui a été recommandé par le président de la République lors du

Conseil des ministres et validé par les deux chambres du Parlement" a vite répondu Tebboune aux velléitaires de l'hôtel El Aurassi.

Comme quoi il dispose de toute la légitimité politique pour mener à bien la mission pour laquelle il a été investi. "À ce propos, rien ne pourra entamer la volonté du gouvernement qui restera attaché à exécuter avec force les objectifs tracés dans son plan d'action, en exécution du programme du président de la République, seul source de légitimité", martèle le communiqué des services du Premier ministre. Ces hommes d'affaires, qui n'ont d'autre choix que de s'exécuter, sont ainsi avertis : le gouvernement ne lâchera pas prise. D'ailleurs d'autres mises en demeure seront bientôt lancées ce qui laisse clairement penser que le gouvernement est prêt à tout pour se faire respecter. La montée au créneau du ministre de la Justice, Tayeb Louh, qui a recommandé aux procureurs de la République de saisir dans les affaires d'atteintes sur les terres agricoles en est la preuve éclatante.

K. H.

RÉFORMES DE TEBBOUNE

Le Comité de soutien au programme du Président exprime son adhésion

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le Comité national de soutien au programme du président de la République et l'adhésion aux réformes du gouvernement, qui s'est déjà manifesté en début de semaine pour annoncer sa création, a tenu sa réunion à Alger le 22 juillet en vue d'officialiser sa création.

Une réunion au bout de laquelle est adoptée une motion de soutien des membres du Comité qui expriment "notre fidélité sans faille et notre indéfectible attachement à votre illustre personne ainsi qu'aux institutions républicaines que vous incarnez avec tant de bonheur."

Le communiqué portant la signature de Mourad Mazar, désigné porte-parole, commence par s'arrêter sur les 18 ans de prési-

dence du chef de l'État "à construire la paix, l'unité, la démocratie, la justice sociale et la cohésion nationale pour le bien-être des Algériens."

Les promoteurs de l'initiative, qui soulignent aussi l'engagement patriotique du président Bouteflika, son "ambition politique des grandes réalisations, sa décision historique d'imposer la Concorde civile" appellent "toutes les forces vives de la nation à rejoindre notre Comité afin de participer à la mise en œuvre du programme du gouvernement sous l'autorité du chef de l'État."

Ils expriment aussi leur soutien sans réserve à "la politique de lutte contre la corruption initiée par le nouveau gouvernement" et appellent "à une extrême vigilance

face aux conspirations des ennemis du pays que nous combattons à l'intérieur comme à l'extérieur."

Le communiqué reste néanmoins muet sur les "personnalités politiques nationales" qui composent ce comité, ce qui, d'évidence, réduit sa portée et son impact.

Contacté par Algérie1, Mourad Mazar nous a expliqué que le comité en est encore au stade des démarches préliminaires, avec un autre regroupement prévu la semaine prochaine.

C'est au terme de ce regroupement que les membres fondateurs de ce comité seront connus, mais assure Mourad Mazar, l'initiative a eu des "échos positifs", compte tenu des appels du pays et de l'étranger.

L. B.

EXPORTATIONS ALIMENTAIRES UTILISANT DES INTRANTS SUBVENTIONNÉS

Tebboune préside un Conseil interministériel

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier à Alger un Conseil interministériel consacré à l'examen de la problématique de l'exportation des produits alimentaires utilisant des intrants subventionnés, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Ce Conseil interministériel s'est tenu en présence notamment des ministres, respectivement, des Finances et du Commerce, du Gouverneur de la Banque d'Algérie, du Directeur général des Douanes et du président de l'Association des banques et établissements financiers (Abef).

Le compte rendu du ministre du

Commerce a permis de mettre en exergue "les incohérences qui caractérisent le fonctionnement de certaines filières dont les produits sont éligibles à l'exportation", note le communiqué. Les contradictions et anomalies relevées ont trait aux différents niveaux de la chaîne et concernent aussi bien le système des approvisionnements que ceux de la production et de la distribution", poursuit la même source.

A l'issue du débat, le Premier ministre a instruit les responsables présents "en vue de mettre en place une Commission intersectorielle qui sera présidée par le ministre des Finances et dans laquelle sera également

représenté le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche".

Cette commission "est appelée à élaborer un rapport détaillé sur cette problématique dans un délai d'un mois", précise le communiqué. Les conclusions auxquelles aboutira l'expertise "seront soumises à l'appréciation du Premier ministre et devront être accompagnées de propositions de solutions à même de mettre un terme aux conséquences directes engendrées par ce phénomène, notamment aux préjudices constatés sur le développement de l'économie nationale".

R. N.

MIGRATION CLANDESTINE L'Algérie dit assumer pleinement ses responsabilités

Directement confrontée au phénomène de la migration clandestine, l'Algérie dit assumer pleinement ses responsabilités à l'égard de cette question.

C'est en substance, ce qu'a déclaré, hier à Tunis, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui en introduction de son allocution faite à Tunis où il participe à la 2^e réunion ministérielle du groupe de contact sur la migration clandestine.

Bedoui, cité par l'APS a souligné toutefois que la position de l'Algérie s'adosse à "la protection de ses intérêts nationaux dans le respect des valeurs et principes internationaux en vigueur", explique-t-il.

Brossant un tableau du phénomène intramuros plutôt alarmant, le ministre algérien a fait remarquer que "de pays pourvoyeur de migrants, puis de transit, l'Algérie est devenue une destination pour les migrants clandestins". Une évolution que Bedoui explique par trois facteurs principaux : les frontières communes avec les pays du Sahel où prolifèrent terrorisme et criminalité transnationale, la pauvreté endémique ambiante et la détérioration continue de l'environnement naturel qui aggrave les conditions de vie déjà précaires des populations de la région.

Une situation qui a fait dire au responsable algérien que "les flux de migrants clandestins auxquels fait face la région ont de graves retombées aux plans humanitaire, économique, sécuritaire et social", prévient-il ainsi, ajoutant que "ce phénomène complexe nécessite davantage d'intérêt et d'efforts à plusieurs niveaux", a-t-il encore soutenu.

Pour rappel, le sujet de la migration clandestine subsaharienne a été brusquement allumé, en Algérie, par le SG du RND, Ahmed Ouyahia, qui a violemment dénoncé un foyer "de criminalité et de maladies", suscitant par-là de vives polémiques et controverses.

Auparavant, le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, avait plaidé, à l'APN, pour une réglementation en bonne et due forme de la présence des migrants africains en Algérie.

I. A.

LES PAYS PRODUCTEURS CHERCHENT À ACCENTUER LEUR BAISSSE DE L'OFFRE

Nouvelle perspective ?

Les principaux pays exportateurs de pétrole, réunis hier, ont affiché leur volonté d'accentuer la réduction de leur offre en l'appliquant plus strictement et en l'étendant au Nigeria, l'Arabie saoudite montrant l'exemple avec une limitation drastique de ses exportations.

PAR RIAD EL HADI

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), dont l'Arabie saoudite est le chef de file, et d'autres gros producteurs non membres du cartel, Russie en tête, se sont retrouvés à Saint-Petersbourg (nord-ouest de la Russie) pour faire le point sur l'accord de novembre prévoyant des baisses de production pour enrayer l'effondrement des prix.

Après un rebond initial, les cours du baril sont repartis à la baisse ces dernières semaines, sous 50 dollars.

Dans un communiqué diffusé par l'Opep après la réunion, les pays participant au comité de suivi ont constaté "des progrès progressifs importants en vue d'un rééquilibrage" du marché du pétrole, qui a été marqué ces dernières années par une offre surabondante.

Ils ont cependant reconnu qu'il existait "de la marge de progrès de la part de certains producteurs et exigé que tous les pays producteurs participant se mettent rapidement en pleine conformité" avec les engagements de baisse de production.

Actuellement, l'accord est appliqué à 98 %, ce qui a permis de réduire l'offre



au total de plus de 350 millions de barils de pétrole, ont souligné les ministres russe et saoudien de l'Énergie lors d'une conférence de presse. Outre cet appel à un respect plus strict des objectifs fixés, la réunion de lundi a permis d'obtenir l'accord du Nigeria pour se joindre aux baisses de l'offre une fois que sa production remontera à 1,8 million de barils par jour, selon le communiqué.

La première puissance pétrolière africaine et la Libye, deux membres de l'Opep, avaient été exemptées de participer à ces mesures jusqu'à présent en raison des troubles affectant leur industrie.

Le ministre saoudien de l'Énergie, Khaled Al-Faleh, a dit vouloir s'attaquer

"de front" à la tendance baissière des prix et souligné que l'Arabie saoudite a réduit son offre au-delà de ses engagements. Ces déclarations ont poussé les prix du pétrole à la hausse, le baril passant environ 1 % à Londres à plus de 48,50 dollars dans l'après-midi.

Ces efforts de baisse de l'offre sont appliqués sans la participation des États-Unis, qui ont émergé comme un producteur majeur ces dernières années grâce au pétrole de schiste.

De son côté, le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a réitéré le fait que l'Algérie continue à œuvrer à la recherche de solutions qui soient satisfaisantes pour tous.

"C'est pour moi une réelle satisfaction que de constater que la mise en œuvre de

l'accord de coopération est globalement excellente, affichant un taux de conformité historiquement élevé. C'est indéniablement un signe de réussite dont nous devons être fiers", a déclaré Guitouni lors de la 4^e réunion du Comité ministériel de Monitoring conjoint Opep et non Opep (JMMC), indique un communiqué du ministère de l'Énergie. Il a, en outre, témoigné de la volonté de l'Algérie de coopérer avec les pays Opep et non Opep "dans un esprit de continuité et dans le but commun de stabiliser le marché pétrolier et préserver ainsi les intérêts mutuels de nos pays", soulignant que l'Algérie "continuera à œuvrer à la recherche de solutions qui soient satisfaisantes pour tous". Pour rappel, l'Opep et onze pays producteurs non Opep se sont engagés dans une réduction de leur production devant durer jusqu'en mars 2018 afin de réduire l'excès d'offre qui pèse sur les cours de l'or noir. Cette rencontre du JMMC permettra d'évaluer le niveau d'application de l'accord de réduction de la production et d'élaborer éventuellement des recommandations en vue d'apporter des ajustements pour mieux stabiliser le marché pétrolier. Ces recommandations seront ensuite soumises à la prochaine réunion de l'Opep.

Le JMMC a été créé à la suite de la 171^e Conférence ministérielle de l'Opep tenue en novembre 2016 et de la Déclaration de coopération ultérieure faite lors de la réunion ministérielle conjointe Opep-non Opep tenue en décembre 2016 à Vienne. Le JMMC est composé de trois pays membres de l'Opep (Algérie, Koweït et Venezuela) et de deux pays non membres de l'Opep (Russie et Oman).

R. E.

TRANSFERT ILLICITE DE CAPITAUX

687 déclarations de soupçon adressées à la CTRF

PAR CHAHINE ASTOUATI

La Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) a reçu 687 déclarations de soupçon transmises par les banques durant le premier semestre 2017 (contre 1.240 sur toute l'année 2016), apprend-on auprès de cet organe spécialisé.

Elle a également reçu 77 rapports confidentiels au 1^{er} semestre de l'année en cours (contre 168 sur l'ensemble de l'année 2016) qui ont été établis par certaines administrations dont essentiellement les Douanes et la Banque d'Algérie.

Les rapports envoyés par les banques et établissements financiers sont appelés "Déclarations de soupçon", alors que ceux transmis par la Banque d'Algérie, les Douanes et la direction générale des Impôts (DGI) sont intitulés "Rapports confidentiels".

Ces dossiers portent généralement sur des soupçons d'infractions à la législation de change et aux mouvements de capitaux vers ou de l'étranger notamment le transfert illicite de capitaux. Faisant la comparaison avec les mêmes

semestres des années précédentes, la CTRF fait état d'une "baisse du nombre de déclarations de soupçons" qu'elle explique par "les mesures de vigilance, les procédures de contrôle mises en place par les banques pour la surveillance des transactions permettant de déceler particulièrement les opérations douteuses ainsi que l'adoption, dans le cadre des meilleures pratiques internationales, d'une approche de suivi basée sur les risques".

Elle relève que "la nature de la surveillance à observer est adaptée au niveau de risque associé à chaque catégorie de clientèle, faisant qu'une surveillance renforcée des clients à risques plus élevés est indispensable, tandis que des mesures de vigilance simplifiées peuvent être adoptées pour les clients à risques faibles".

A cet effet, détaille-t-elle, les entités déclarantes ont été sensibilisées, à travers des programmes de formation et des journées d'informations, pour une transmission ciblée des déclarations de soupçons à soumettre à la CTRF en privilégiant la qualité (soupçons avérés) plutôt que la quantité (nombre), excluant de ce

fait les opérations sans aucun lien avec le blanchiment d'argent. Selon le CTRF, "il a été en effet relevé que certaines déclarations de soupçons n'avaient aucun lien avec le blanchiment d'argent et ne nécessitaient donc pas la transmission de déclaration de soupçons". Au plan opérationnel, les informations reçues par la CTRF font l'objet d'un traitement administratif: elles sont enregistrées, analysées, traitées et font l'objet d'une pré-enquête par la CTRF à travers des correspondances adressées aux institutions nationales concernées dans le cadre du partage d'informations et de la coordination nationale et, éventuellement étrangères, dans le cadre de la demande d'assistance. Toutefois, "lorsque le soupçon est avéré, les informations reçues font l'objet d'un traitement judiciaire par la transmission du dossier aux autorités judiciaires concernées conformément aux dispositions de la loi de février 2005, modifiée et complétée, relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme sur la base des éléments fournis par les Banques, la Douane et la Banque d'Algérie",

explique cet organisme. A défaut de transmission aux autorités judiciaires concernées, lorsque le traitement de l'information ne confirme pas le soupçon, les dossiers sont "mis en attente dans la base de données" de la CTRF en vue d'une exploitation éventuelle ou d'une demande d'assistance.

Pour rappel, la CTRF est un organe spécialisé créé en 2002 et placé auprès du ministre des Finances. Elle est chargée de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et agit en étroite collaboration avec des institutions nationales notamment la Banque d'Algérie, les services des Douanes, des Impôts, la Justice et la Police judiciaire. Sur le plan international, pour faciliter les échanges d'informations financières entre les cellules de renseignement financier des autres pays, elle a conclu plusieurs mémorandums d'entente et d'échanges d'informations avec des cellules homologues d'Afrique, du Moyen Orient, d'Europe et d'Asie. Des informations sont également partagées avec des cellules homologues dans le cadre des demandes d'assistance internationale.

C. A

INVESTISSEMENTS, PROMOTION DE LA DESTINATION ET PRESTATIONS

Le pari difficile du tourisme

Le tourisme se débat dans d'inextricables problèmes. L'arrivée du nouveau ministre, Hassen Mermouri, est un test d'entrée pour évaluer un secteur rongé par toutes les difficultés et de présenter un plan de sortie de crise.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Nommé tout récemment après 46 jours de poste vacant, le nouveau ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hassen Mermouri, aura une tâche titanesque pour réhabiliter le secteur. L'enfant de Djanet qui est également auteur et ancien cadre au ministère de la Culture possède l'avantage de proximité avec la société civile. Mais face à l'ampleur de la mission qui lui a été confiée, il est de notoriété que les dossiers les plus chauds seront mis en avant. Le premier est celui de l'investissement touristique qui peine encore à mettre en valeur le secteur malgré la volonté de l'État de redresser la situation. Si jusque-là, des sommes importantes ont été injectées pour la restauration des infrastructures de base (complexes, hôtels et villages touristiques), les experts relèvent que "l'offre reste toujours insuffisante et les prix des prestations très élevés". L'aménagement de quelques ZET (zone d'extension touristique) et la création de pôles régionaux de tourisme n'ont pas encore traduit les résultats escomptés. C'est que sur le terrain, les Algériens passent leurs vacances à l'étranger. La destination rêvée des algériens reste la Tunisie, le Maroc ou la Turquie selon un sondage



établi récemment par une association professionnelle du tourisme. L'Algérie dispose pourtant d'un potentiel reconnu mondialement comme des sites naturels, des vestiges historiques millénaires, une nature abondante en forêts et montagnes et un désert féérique qui attire curieux et voyageurs étrangers. Dans ce cadre, la mission du nouveau ministre serait de réévaluer ce potentiel et de l'inscrire dans un cadre commercial qui aiderait à l'amélioration de la destination Algérie. Trop de temps a été perdu et les discours de bonne volonté ne suffisent plus. On apprend, à cet effet, que le Premier ministre vient de nommer une commission spéciale pour entreprendre un audit dans le secteur. Revoir les ZET, alléger les procédures pour attirer davantage les investisseurs privés, assainissement du foncier et révision de la politique du marketing touristique sont les priorités de Tebboune. Il est question d'un nouveau cahier de charges pour les professionnels qui devra servir

dorénavant de référent selon une source autorisée du gouvernement.

L'attractivité touristique, une priorité

Pour ce faire, l'investisseur devra faire dans le tourisme réceptif, qu'il soit local ou étranger. Les agences de voyage dont une bonne partie devra se soumettre à cette condition, sont dans le collimateur. Avec l'interdiction pour elles d'organiser les voyages du hadj et de la Omra en juin dernier en triant sur le volet quelques-unes d'entre-elles, les agences de voyage et de tourisme sont déjà soumises à rude épreuve. Pour rendre attractive la destination Algérie, les professionnels interpellent les autorités pour l'urgence de dynamiser l'offre balnéaire l'été et celle du tourisme saharien l'hiver. L'hygiène publique, la restauration des sites et monuments historiques suivie d'une implantation hôtelière à des tarifs bien étudiés sont les urgences de la saison estivale. Une

première action a été enregistrée, rappelez-le, à savoir celle de la concession des plages. Beaucoup de citoyens estivants se plaignent de la médiocrité des services dans les complexes touristiques et des tarifs affichés au plus haut qui dissuadent les vacanciers à un séjour plein. Dans certains endroits, les hôtels et auberges font défaut, ce qui oblige les clients à louer des appartements de particuliers au prix fort. Là aussi, le gouvernement devra revoir ses tarifs et obliger les contractants tout comme les compagnies aériennes à baisser les prix en fonction des saisons touristiques. En somme, c'est l'indice de fréquentation d'un pays qui confirme que sa destination est bien entretenue.

F. A.

LES RÉSULTATS DU BAC SERONT ANNONCÉS AUJOURD'HUI

Fin du suspense...

PAR IDIR AMMOUR

Quelque peu crispés, les candidats au bac sont tous nerveux et angoissés dans l'attente des résultats de cet examen qui déterminera leur avenir scolaire. Reportés à plusieurs fois pour des raisons bien connues par tout le monde, les lycéens sont toujours sur le qui-vive tant que l'annonce des résultats n'a pas encore été faite. Mais un son de cloche a sonné du côté de Ruisseau en mettant fin à ce suspense qui n'a que trop régné ! Dès aujourd'hui, des cris de joie, des larmes d'émotion mais aussi de déception, rimeront avec les résultats du Baccalauréat session 2017, qui, seront connus, "à partir de 14h par SMS et à partir de 15h sur le site web de l'ONEC (Office national des examens et concours)", a annoncé hier lundi la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit sur Twitter. Pour plus de précisions, la ministre de l'Éducation, indique que "dans le cadre des efforts menés par le ministère de

l'Éducation nationale, visant à consacrer l'amélioration du service public à travers le système d'information, il est possible à tout un chacun de consulter, dans le confort, ses résultats à partir du site de l'Onec <https://bac.onec.dz> (15h), des listes affichées dans les établissements scolaires (15h) ou par SMS via son téléphone portable à partir de 14h en composant le numéro *567#. Selon les statistiques du ministère de l'Éducation, le total des candidats concernés par cette session est de 761.701, en baisse de 56.817 comparativement à la session de 2016 qui, e a vu la participation de 818.518 élèves. Sur le total inscrit, 491.298 sont des candidats scolarisés et 270.403 candidats libres, ce qui représente 35,50 % du nombre global alors que le nombre de filles inscrites à ces épreuves représente 54,71 %. Afin de préserver la crédibilité du baccalauréat et de garantir le principe de l'égalité des chances entre les candidats, la tutelle a pris des mesures nécessaires pour

sécuriser l'opération à travers "un protocole extrêmement long et très pointu mis en œuvre au niveau local avec la contribution des services de sécurité". D'ailleurs, la ministre a précisé que la sécurisation de cet examen commence au niveau de l'Office national des examens et concours (Onec) qui a bénéficié cette année d'"une remise à niveau" grâce aux moyens financiers consentis par les pouvoirs publics. Parmi les mesures visant à sécuriser le déroulement de l'examen figurent l'interdiction des téléphones portables, des antisèches, etc. A noter que le baccalauréat de cette année a été marqué par la tenue d'une session spéciale, organisée du 13 au 18 juillet au profit des candidats ayant été exclus pour cause de retard lors de la session ordinaire. Cette session exceptionnelle, organisée sur instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a concerné 104.036 candidats dont 10.082 scolarisés et 93.954 libres.

I. A.

LISTE DES AIDES AU PROFIT DES PERSONNES ÂGÉES

L'arrêté publié au JO

L'arrêté ministériel fixant la liste des aides en nature, sociales à domicile et sanitaires au profit des personnes âgées et ceux qui les prennent en charge vient d'être publié au Journal officiel de la République algérienne.

L'arrêté du ministère de la Solidarité de la famille et de la Condition de la femme du 1^{er} février 2017 stipule ainsi que les aides en nature au profit des personnes âgées dépendantes et démunies et les descendants en charge et leurs ascendants qui ne disposent pas de moyens matériels et financiers suffisants, sont constituées, notamment, d'aides matérielles et d'acquisition d'équipements spécifiques et d'appareillages.

Par ailleurs, les aides sociales à domicile au profit des personnes âgées, notamment celles qui se trouvent en situation de difficultés et, ou sans attaches familiales et les personnes dépendantes démunies, comportent toutes les prestations à domicile au profit de la personne âgée à caractère social, sanitaire et psychologique, et concernent notamment l'aide à l'hygiène et toilette quotidienne, et l'aide aux tâches ménagères.

Ces aides concernent également l'accompagnement social, psychologique et administratif, ainsi que les prestations sanitaires.

Les services chargés de la Solidarité nationale prennent en charge les aides prévues dans le présent arrêté, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

R. N.

DEPUIS DÉBUT 2017

2.863 cas d'intoxication alimentaire

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a enregistré 2.863 cas d'intoxication alimentaire au niveau national au cours du 1^{er} semestre de l'année 2017, ayant entraîné 2 décès dans les wilayas de Chlef et d'El-Oued.

PAR RANIA NAILI

Ces intoxications ont été enregistrées durant le 1^{er} semestre (1^{er} janvier-9 juillet) dans 22 wilayas du pays. Bouira vient à la tête de ces wilayas avec 882 cas d'intoxication alimentaire collective à l'occasion de la célébration du nouvel an amazigh (Yennayer), suivie par la wilaya de Relizane avec près de 500 cas, de Jijel avec 335 cas, de Mascara avec 208 cas, d'El-Oued avec 200 cas et par le reste des 22 wilayas, mais à un degré moindre. Le ministère impute ces intoxications alimentaires essentiellement au non-respect des règles d'hygiène des mains, des ustensiles et du mode de préparation des repas alimentaires ainsi qu'à la température de conservation et stockage des aliments dans



les réfrigérateurs. Le ministère met également en garde contre la prolifération de ces cas pendant la période d'été qui est connue pour l'organisation des fêtes, cérémonies et repas collectifs. Parmi les produits alimentaires qui sont à l'origine du plus grand nombre l'intoxication enregistrées suite au non-respect des règles de conservation, stockage et d'hygiène, Merzaka Belkadi, maître-assistant au service épidémiologie et de médecine préventive au CHU Mustapha-Pacha, cite les glaces et certains types de viandes et poissons ainsi que le lait et ses dérivés. A ce propos, la spécialiste appelle à la nécessité de respecter les 10 règles préconisées par l'Organisation mondiale de la santé en matière de prévention des intoxications alimentaires qui peuvent causer de nombreux décès. Parmi ces règles, la spécialiste met l'accent sur la nécessité de respecter la température et la chaîne de froid pour chaque type d'aliments,

cuits ou frais, tout en les conservant conformément aux normes en vigueur, outre l'hygiène des cuisines, des ustensiles et de la tenue des travailleurs qui sont tenus de porter des gants, au cas où leurs mains présentent des plaies susceptibles de véhiculer des germes et bactéries, indépendamment de la lutte contre certains types d'insectes et de rongeurs porteurs de microbes. A ce titre, Mme Belkadi a mis l'accent sur le respect des règles susmentionnées, particulièrement pendant la saison estivale qui est caractérisée par l'affluence des citoyens sur les plages, qui sont également fréquentées par beaucoup de vendeurs ambulants de divers types d'aliments qui ne répondent à aucune norme d'hygiène, et à l'occasion des fêtes, cérémonies et repas collectifs. "Les symptômes liés aux intoxications alimentaires qui constituent un véritable fardeau pour la santé publique, se manifestent par des troubles digestifs, des vomissements, douleurs abdominales, diarrhées aigües ainsi que par des troubles neurologiques pouvant conduire à la paralysie voire même le décès", a rappelé la spécialiste. Les personnes, présentant ces symptômes, doivent impérativement s'adresser aux services des urgences au niveau des hôpitaux ou à la clinique la plus proche de leur lieu de résidence, pour une prise en charge rapide, à titre préventif d'éventuelles complications. Le chef de service de prévention au niveau de la direction de la santé d'Alger, docteur Boudjemâa Aït Ouares a, de son côté, rappelé le programme de prévention des intoxications alimentaires spécial saison estivale, qui a été tracé par la wilaya d'Alger en 2017 et qui porte sur les activités menées par les brigades mixtes chargées du contrôle des produits alimentaires au niveau des locaux, fast-food, restaurants, notamment collectifs, ainsi qu'au niveau des campings d'été. Le même interlocuteur rappelle, à ce titre, l'instruction de la direction de la santé d'Alger, adressée en la matière, à l'ensemble des communes et wilayas déléguées de la capitale, ainsi que l'action de coordination menée par les brigades de contrôle relevant des ministères de la Santé et du Commerce, en vue de prévenir les risques liés à ces intoxications alimentaires. A titre d'exemple, le même responsable cite plus de 340 cas enregistrés à Alger pendant le 1^{er} semestre de 2017, 316 cas en 2016 et 188 en 2015. R. N.

DEPUIS LE 1^{ER} JUIN

49 décès par noyade dans des plans d'eau

49 cas de décès par noyade dans des plans d'eau (barrages, retenues collinaires et autres) ont été enregistrés durant la période allant du 1^{er} juin au 23 juillet de l'année en cours, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile qui annonce le lancement d'une campagne de sensibilisation et de prévention à l'adresse des citoyens.

Cette 2^e campagne de sensibilisation et de prévention sur les dangers de la noyade dans les plans d'eau a débuté ce lundi au niveau du barrage de Sidi-Yakoub (Chlef), en coordination avec l'Agence nationale des barrages et transferts, précise la direction générale de la Protection civile qui se dit "convaincue du fait qu'il s'agit d'un problème de prise de conscience".

Afin d'assurer plein succès à cette campagne de sensibilisation, les directions de wilaya de la Protection civile ont été instruites par le directeur général de cette institution, le colonel Mustapha El Habiri, à l'effet d'organiser localement "des caravanes de proximité en vue de toucher le maximum de populations".

"Ces mesures et l'adhésion de la population à cette campagne pourraient contribuer à endiguer ou réduire au moins le phénomène de la noyade dans les différents plans d'eau", estime la direction générale de la Protection civile qui rappelle que de 227 personnes sont décédées par noyade dans des plans d'eau en 2016.

R. N.

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

La flambée des factures s'aligne sur la hausse des températures

PAR RAYNA NASSIM

En zones sahariennes, où les températures estivales atteignent souvent des pics impressionnants, (jusqu'à plus de 50 degrés centigrades), posséder un climatiseur n'est plus perçu comme un luxe, comme cela était le cas par le passé.

Mais disposer d'un pareil équipement peut parfois donner lieu à de mauvaises surprises, surtout lorsqu'on s'habitue à la fraîcheur qu'il diffuse et que, subitement, il cesse de fonctionner quand l'énergie électrique vient à faire défaut.

Dans un reportage hier, la chaîne 3 de la Radio algérienne traite de la consommation électrique des ménages dans le sud du pays où, en raison des fortes hausses de température durant certaines périodes de

l'année, celle-ci atteint, elle aussi, des sommets.

Des propos des personnes interrogées, il ressort que ce n'est pas tant le fait que les factures qui leur sont présentées qui amène les habitants de ces régions à faire grise mine mais, davantage, les pannes récurrentes et subites.

Un résidant admet qu'en raison de la chaleur étouffante régnant, de jour comme de nuit, les climatiseurs sont mis à contribution en permanence dans les foyers. "Ici, dit-il, en avons seulement quatre mois durant lesquels les températures sont clémentes". En été, se réjouit-il, sans les climatiseurs, "nous pourrions mourir".

Dans le nord du pays, où la canicule a tendance à perdurer, des citoyens se plaignent, pour leur part, de devoir s'acquitter

de factures d'énergie budgétivores. Une ménagère explique que pour tenter de faire quelque économie, elle prend, chaque fois, la précaution d'éteindre la lumière dans certaines chambres inutilisées et de ne pas user du programme eau chaude de sa machine à laver.

L'auteur du reportage relève, par ailleurs, qu'un résidant du Sud consomme jusqu'à 10.000 kWh durant les trois mois de l'été, soit trois fois plus que son compatriote habitant au nord du pays.

Cette différence de taille est confirmée par le P-dg de la société opérateur système, Azziz Amioud, qui l'explique par les conditions particulières régnant au Sud et de l'usage massif qui est fait des appareils de climatisation.

R. N.

IMPLIQUÉS DANS PLUS DE 16.000 AFFAIRES TRAITÉES

18.900 personnes arrêtées depuis le début de l'année

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont traité, au cours du 1^{er} semestre de 2017, 16.101 affaires impliquant 18.900 individus déférés devant la justice, a indiqué hier un communiqué des mêmes services. Dans le cadre des activités de lutte contre la criminalité urbaine, les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont traité 16.101 affaires et arrêté 18.900 suspects qui ont été présentés devant les juridictions compétentes, dont 6.755 pour détention de drogues et psychotropes, 1.333 pour port d'armes blanches prohibées et 10.812 autres impliqués dans diverses affaires, précise la même

source. Parmi les affaires élucidées, 1.886 affaires sont liées à l'atteinte aux biens, 3.965 liées à l'atteinte aux personnes, dont 2 affaires d'homicide volontaire, révèle la même source qui ajoute que 189 affaires d'atteintes à la famille et aux bonnes mœurs, ainsi que 671 affaires liées à la criminalité économique et financière.

Les mêmes services ont également traité 1.273 affaires de port d'armes blanches prohibées ayant donné lieu à l'arrestation de 1333 suspects, indique la même source, précisant que parmi ces individus 132 ont été mis en détention provisoire. Pour ce qui

est des affaires de drogues, la même source fait état du traitement de 5.965 affaires impliquant 6.228 individus, outre la saisie de 98,23 kg de résine de cannabis, 43.168 comprimés psychotropes, 388,39 grammes de héroïne et 160,44 grammes de cocaïne. Par ailleurs, les forces de police ont effectué 2.278 opérations de contrôle d'activités commerciales réglementées et ont procédé à l'exécution de 64 décisions de fermeture émanant des autorités compétentes. Le communiqué fait état, par ailleurs, de quelque 290.955 appels au numéro vert (15 48) et au numéro de

1^{er} SALON DE L'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE ET DES ÉQUIPEMENTS À ALGER

Promouvoir et développer la filière

Quelque 250 participants locaux et étrangers prendront part au premier Salon international de l'investissement touristique et des équipements, prévu du 27 au 30 septembre au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger.

Organisé par le groupe Touba Tourisme en collaboration avec des organismes du secteur du tourisme, cette manifestation qui vise à "promouvoir l'investissement touristique", verra la participation d'opérateurs et de professionnels de plusieurs pays qui ont de grandes traditions touristiques, à l'instar de l'Espagne, l'Italie, la Tunisie, le Maroc, la Turquie, la Chine, la Pologne et la Grèce. Selon les organisateurs, ce salon vise la promotion et le développement de la filière touristique à travers la relance de l'investissement et de la valorisation du potentiel touristique existant. Le directeur général du groupe Touba tourisme, Ayache Salim, a souligné dans une déclaration "l'importance de l'organisation de ce salon qui entre dans le cadre de la promotion et le développement du tourisme, afin de lui donner un nouvel élan et de valoriser le potentiel touristique dont dispose l'Algérie". A cet effet, M. Ayache a indiqué que "cet évènement sera un véritable lieu de rencontre et d'échange, regroupant tous les acteurs activant dans le domaine du tourisme pour évoquer et étudier les moyens et mécanismes à mettre en place visant sa promotion, et ce, à travers la réalisation de nouvelles infrastructures touristiques (hôtels, parcs aquatiques, parcs de camping et de loisirs), l'amélioration des prestations des services et de la décoration et du design.



Le même responsable considère que la formation dans le domaine du tourisme, à savoir la restauration, l'accueil et l'hôtellerie, demeure "plus que nécessaire pour assurer aux clients de meilleures prestations de service". Une conférence nationale portant sur des thématiques qui appréhendent les problématiques de la filière touristique et les réponses adaptées aux contraintes et difficultés posées au développement du potentiel touristique, est prévue en marge du salon. Par ailleurs, ce salon sera selon les explications des organisateurs, une "opportunité" afin de réunir les acteurs nationaux et internationaux de la filière touristique pour discuter, notamment, de l'aménagement et de la réalisation des complexes touristiques (hôtels, parcs d'attraction, prestations de

design, décoration...).

Ils prévoient une forte participation des aménageurs et réalisateurs d'infrastructures touristiques et de producteurs d'équipements dans l'ameublement, restauration et la cuisine. Selon M. Ayachi, cette démarche est inspirée par les orientations des pouvoirs publics reposant sur la nouvelle stratégie d'aménagement touristique à l'horizon 2030 fondée sur la valorisation de la destination Algérie, le développement de l'offre par l'investissement ainsi que le renforcement du partenariat public et privé.

A rappeler que l'Algérie dispose d'un parc hôtelier de 1.199 établissements, totalisant une capacité de 104.24 lits, dont 65 établissements relevant du secteur public avec une capacité de 18.163 lits, qui font l'objet d'une opération de réhabilitation et de modernisation. Quelque 1.600 projets touristiques au niveau national ont été agréés par le ministère du Tourisme avec une capacité de plus de 200.000 lits (d'un coût de 747 milliards de dinars), alors qu'actuellement, 550 projets sont en cours de réalisation d'une capacité de 77.793 lits et un coût de 248 milliards DA.

R. E.

FONCIER INDUSTRIEL À TIZI-OUZOU 44 lots récupérés et 106 actes de concession établis

44 lots, répartis sur différentes zones d'activités industrielles de la wilaya de Tizi-Ouzou, qui étaient attribués à des porteurs de projets n'ayant pas concrétisé leurs investissements ont été récupérés par la direction locale de l'industrie et des mines, a indiqué son responsable. Dans une déclaration à la presse, Abderrahim Belbaki a indiqué, en marge d'une visite de travail du wali Mohammed Bouderbali à la zone d'activité de Tala Athmane, que ces 44 poches foncières ont été récupérées dans le cadre d'une opération d'assainissement du foncier industriel et suite à un diagnostic qui a touché l'ensemble des zones d'activité et industrielle. Ces lots, dont le dernier en date à être récupéré est d'une superficie de près de 3,9 ha, ainsi que des actes résiduels et actifs excédentaires

qui ont été également repris par la wilaya sont mis à la disposition d'investisseurs porteurs de projets créateurs de richesses et d'emploi, pour concrétiser leurs activités, a-t-il dit. S'agissant de l'opération d'établissement d'actes de concession, M. Belbaki a indiqué qu'un total de 106 actes ont été établis dont 35 dans le cadre de l'ancienne procédure du Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpiref). Ce même responsable a aussi fait état de l'annulation de deux actes de concession attribués dans le cadre de la nouvelle formule pour, notamment, non-réalisation de l'investissement pour lequel le porteur de projet a bénéficié d'une assiette foncière.

R. E.

LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES VEULENT SE PROFESSIONNALISER Lancement de sessions de formation en exportation

La première édition de formation en matière d'exportation a été lancée au profit des opérateurs économiques par le World trade center Algiers (WTC) et l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex). Appelé "Brunch de l'export", ce programme, organisé durant une journée par mois, est destiné aux opérateurs économiques souhaitant développer un savoir-faire dans le domaine du commerce international dont plus précisément l'exportation.

Il s'agit d'une formation de base sur l'analyse des données commerciales, des conditions d'accès aux marchés sélectionnés, d'identification des conditions commerciales de concurrence et les besoins des marchés pour en assurer l'accès, ainsi que sur des mécanismes pour établir le lien entre les résultats de la recherche de marchés et la stratégie de l'entreprise.

Ainsi, près de 200 opérateurs économiques et autres professionnels ont pris part à cette première édition de formation gratuite sous le thème "Business intelligence et profil de marchés à l'export" portant sur la recherche de marchés internationaux et la stratégie organisationnelle afin d'optimiser l'exportation des produits algériens.

Cette première session a regroupé non seulement des exportateurs et des chefs d'entreprises potentiellement exportateurs mais aussi des prestataires de services dans le domaine de l'exportation, a indiqué un des formateurs qui est consultant en exportation, M. Boualem Si Ahmed.

Ce premier workshop "vise, en premier lieu, à expliquer aux opérateurs l'importance d'établir un profil de marché avant d'aller à l'exportation", a-t-il expliqué à la presse en marge de

cette session. Un profil du marché est l'ensemble d'informations relatives à un segment d'activité décrivant la situation actuelle et à venir du marché pour les produits et services, a-t-il poursuivi. Il est également question de faire connaître aux participants le "Trade Map" (la carte commerciale) qui est "un outil dont les opérateurs ont besoin pour pouvoir aisément établir leur profil de marché", souligne-t-il encore.

Le Trade Map est un outil disponible en ligne mis en place par l'Agence internationale du commerce (AIC) qui est un organisme relevant conjointement de l'Onu et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) au profit des pays en voie de développement, a-t-il précisé. L'outil Trade Map structure toutes les données de l'import et de l'export international permettant d'avoir des indicateurs de performance et d'autres données utiles aux exportateurs.

Pour sa part, le directeur général de World trade center Algiers, M. Ahmed Tibaoui, a relevé que le lancement du Brunch de l'export intervient après la mise en place du Club de l'export en 2016 ainsi que du Trophée à l'export décerné annuellement par WTC Algiers, avançant que de telles initiatives contribuent dans le développement de l'élan de l'exportation.

Par ailleurs, il a avancé que de telles formations servaient aussi à instaurer de véritables plateformes qui seront orientées vers des formations dans des domaines plus précis de l'export. Pour rappel, le World trade center Algiers est relié au réseau international que compose les 323 World trade centers implantés dans environ 90 pays, tissant des relations avec un réseau de plus de 750.000 entreprises.

R. E.

PUBLICITE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière Djelfa
N°2506/SMP/DMO/DG/2017
NIF 17018329064

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°09/2017

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Djelfa lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation :

Commune site	N° du lot	Nombre de lots	Désignation des travaux
Messaad	01	50	Réalisation 50 logements LPA + Aménagement et réseaux divers à Messaad
Birine	02	50	Réalisation 50 logements LPA + Aménagement et réseaux divers à Birine

Les entreprises ayant le certificat de qualification et de classification professionnelles en bâtiment activité principale catégorie 03 et plus en cours de validité et qui ont réalisées au moins durant les trois dernières années (2015-2016-2017) un projet dans le domaine du bâtiment avec montant supérieur à soixante millions (60 000 000,00 DA) et intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la Direction Générale de l'OPGI de Djelfa sis à la cité Berbih-Djelfa, contre paiement auprès du comptable de l'office d'une somme de 2.000,00 DA (contre un reçu de versement) représentant les frais de reproduction non remboursables.

Modalité de présentation de l'offre :

1/Le dossier de candidature : doit être inséré dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention dossier de candidature contenant les documents suivants :

- Déclaration de candidature remplie, paraphée, datée et signée par le soumissionnaire
- Déclaration de prohibition remplie, paraphée, datée et signée par le soumissionnaire
- Statut de la société
- Le dépôt légal des comptes sociaux de l'année 2016 pour les sociétés
- Le document relatif aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Copie du certificat de qualification et de classification professionnelles en Bâtiment activité principale catégorie 03 et plus (en cours de validité)
- Bilan financier de l'année 2016
- Liste des cadres de l'entreprise (ingénieurs, techniciens) qui seront chargés du suivi de la réalisation du projet justifié par l'attestation d'affiliation à la caisse de sécurité sociale délivrée en 2017 et accompagnée des diplômes
- Moyens humains déclarés justifiés par les attestations d'affiliation à la caisse de sécurité sociale délivrés en 2017 accompagnés par une liste signée par le soumissionnaire
- Liste des moyens matériels justifiée par les cartes grises ou carte jaune accompagnée par les attestations d'assurances en cours de validité à la date de dépôt des offres (en cas de location de matériel le soumissionnaire doit présenter un acte notarié valide à la date de dépôt des offres)
- Références professionnelles (attestations des projets réalisés dans le domaine du bâtiment délivrées par les maîtres d'ouvrages publics et signées par le responsable signataire des marchés excepté les attestations délivrées par l'OPGI, comportant le montant, le n° d'enregistrement, la nature des travaux, la date de signature, le nom et prénom et la fonction du signataire justifiée par PV de réception provisoire sans réserves

2/L'offre technique :

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention "offre technique" contenant les documents suivants :

- Mémoire technique justificatif rempli, paraphé, daté et signé par le soumissionnaire
- Déclaration à souscrire remplie, paraphée, datée et signée par le soumissionnaire
- Cahier des charges (partie technique) rempli, daté, paraphé et signé par le soumissionnaire avec paraphe sur toutes les pages et portant à la dernière page, la mention manuscrite "lu et accepté"

3/L'offre financière :

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention "offre financière" contenant les documents suivants :

- Lettre de soumission, remplie, datée, paraphée et signée par le soumissionnaire
- Bordereau des prix unitaires, rempli, daté, paraphé et signé par le soumissionnaire
- Devis descriptif et estimatif rempli, daté, paraphé et signé par le soumissionnaire et paraphé sur toutes les pages
- Planning de réalisation des travaux

Présentation de l'offre : Le soumissionnaire doit présenter une offre pour chaque lot séparément comportant le nom de l'entreprise comme suit :

Les trois enveloppes (dossier de candidature, offre technique et offre financière) devront être insérées dans une seule enveloppe extérieure anonyme et scellée ne portant que la mention suivante :

À Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de la wilaya de Djelfa
Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°09/2017
Pour la réalisation :
de 50 lots + aménagement et réseaux divers.....à.....lot.....
"à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours jusqu'à 12.00 heures à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'offre devra être déposée auprès du secrétariat de la Direction Générale de l'OPGI de Djelfa sis à la cité Berbih le dernier jour de la durée fixée pour la préparation des offres de 08.00 heures du matin et 12.00 heures.

L'ouverture des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13.00 heures, en séance publique, au siège de la Direction Générale de l'OPGI de Djelfa Cité Berbih.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois à partir de la date de dépôt des offres.

LAGHOUAT

16 projets financés par l'Ansej au 1^{er} semestre 2017

Seize microprojets ont été financés au premier semestre de cette année à travers la wilaya de Laghouat, dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), a-t-on appris auprès de cet organisme.

Ces microprojets sont versés dans les domaines notamment de l'agriculture (7 projets) et des services (4), le reste relevant des secteurs de l'hydraulique, des travaux publics, de l'Industrie et de l'artisanat, a-t-on indiqué.

Localisés dans différentes communes de la wilaya, ces projets, dont quatre sont initiés par des femmes, ont généré une dizaine d'emplois, en plus de leurs promoteurs, a précisé la source.

L'agence a également procédé, durant la période précitée, au renouvellement de la convention avec l'Université Amar-Thelidji, concernant la dynamisation de la Maison de l'entrepreneuriat, ainsi qu'à l'organisation de campagnes d'information sur les avantages du dispositif de l'Ansej.

La wilaya de Laghouat a enregistré de 1997 à fin 2016 le financement de 3.245 microprojets de jeunes dans divers segments d'activités, ayant généré 7.084 emplois, a-t-on fait savoir à l'antenne locale de l'Ansej.

ALGER

6 postes de police de proximité pour les nouvelles agglomérations

Six postes de police de proximité ont été mis en place au niveau des nouvelles agglomérations à Alger, pour mettre fin définitivement au phénomène de violence dans ces quartiers, a indiqué le chef de la sûreté de la wilaya d'Alger (SWA), le contrôleur de police, Noureddine Berrachedi.

"Le phénomène de la violence au niveau des nouvelles agglomérations à Alger sera définitivement éradiqué une fois ces six postes de police de proximité opérationnels", a affirmé le contrôleur de police Berrachedi, dans une déclaration à la presse après l'inauguration du siège de la sûreté urbaine de Dély Ibrahim, du poste de police de la cité 1.078 logements et du siège de l'unité de maintien de l'ordre dans la commune de Bentalha par le général-major, Abdelghani Hamel. Le même responsable a ajouté que ces structures de sûreté urbaine étaient réparties à travers de nouvelles agglomérations, notamment à Dély Ibrahim et Bentalha (opérationnels mardi), relevant que d'autres étaient en cours de réalisation à Saoula, El Harrach et Cherarba (lieu-dit Edalia).

Le directeur de la Sécurité publique, le contrôleur de police Aissa Naili a affirmé, à son tour, que la création de telles structures de proximité au niveau des nouvelles agglomérations à Alger renforçait l'action de sensibilisation menée par les services de sécurité pour lutter contre la violence, appelant par la même occasion les citoyens à la coopération avec ces services pour le bien de tout un chacun.

APS

BOUIRA, CAISSE RÉGIONALE DE MUTUALITÉ AGRICOLE

Indemnisation d'une vingtaine d'agriculteurs sinistrés

Une vingtaine d'agriculteurs sinistrés dans la wilaya de Bouira ont été indemnisés au cours d'une rencontre organisée par la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA).

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a indiqué, à l'APS, le directeur de cet organisme, Mohamed Bechour. Ces agriculteurs sont assurés au niveau de la Caisse régionale de mutualité agricole de Bouira. Une vingtaine d'entre eux, des céréaliculteurs et éleveurs de bovin, a été indemnisée suite aux sinistres qu'ont connus leurs productions ces derniers temps à travers la wilaya de Bouira, a expliqué, à l'APS, M. Bechour en marge de cette rencontre. Un montant global de quatre millions de dinars a été offert à titre d'indemnisation aux agriculteurs concernés qui ont été invités à cette rencontre. "Les agriculteurs assurés auprès de notre Caisse et dont les productions et les récoltes ont été touchées par la grêle, les feux ou tout autre sinistre, seront indemnisés", a souligné le même responsable.

Ce dernier a saisi cette occasion pour appeler d'autres agriculteurs à assurer leurs biens et récoltes afin qu'ils puissent bénéficier de l'indemnisation en cas de perte ou de sinistres. La CRMA de Bouira enregistre un engouement



acceptable d'agriculteurs notamment les céréaliculteurs et les éleveurs.

Pour la céréaliculture, la Caisse régionale de mutualité agricole de Bouira assure la couverture d'une superficie agricole allant de 23.000 à 25.000 hectares, soit 40 % de la superficie globale au niveau de toute la wilaya de Bouira, a relevé M. Bechour.

Le système d'assurance du cheptel et de tout bien agricole à la CRMA attire également les éleveurs ovins et bovins dont le nombre ne cesse de s'accroître d'année en année et ce, en raison des récentes maladies qui ont décimé des dizaines de têtes, notamment à Bouira.

"Cette situation inquiète beaucoup les éleveurs qui préfèrent, donc, de se mettre à l'abri, au lieu de laisser leur cheptel disparaître sans aucune indemnisation", a ajouté le directeur de la CRMA, déplorant le fait que l'arboriculture, une filière de plus en plus menacée notamment par les incendies en période estivale, "ne connaît pas le même engouement".

M. Bechour en veut pour preuve un bilan récent des services de la Protection civile qui fait état de plus de 1.000 arbres fruitiers dévorés par les flammes durant la période allant du 1er juin au 12 juillet.

B. M.

BOUMERDÈS, MÉDECINE SPORTIVE

Réalisation de 4 centres régionaux

Quatre centres régionaux de médecine sportive seront mis en exploitation, à la prochaine rentrée sociale, au titre de la réorganisation des prestations du Centre national de médecine du sport (CNMS) d'Alger, a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur général de cette structure, Bouzroua Amar.

Des préparatifs sont en cours pour la concrétisation de ces centres régionaux à Setif, pour l'est du pays, Ouargla pour le Sud, Oran pour l'Ouest et Souidania (Alger) pour le centre du pays, a indiqué Dr Bouzroua, en marge d'une rencontre régionale sur la médecine du sport, ayant réunie 11 wilayas du centre du pays. Il a ajouté que l'ouverture de ces centres sera suivie ultérieurement par la création d'unités de récupération, dans chaque wilaya du pays, dont l'encadrement sera assuré par des médecins détachés des directions de la jeunesse et des sports, pour améliorer la prise en charge médicale des sportifs, à l'échelle locale, a-t-il fait savoir.

Ces unités seront, également, dotées d'un rôle préventif, auprès de la

jeunesse, en les sensibilisant contre certaines maladies graves telles le Sida et la toxicomanie, outre leur contribution attendue dans l'élaboration de statistiques sur certaines maladies à haute prévalence. Selon le même responsable, le Centre national de médecine du sport de Ben Aknoun, dont l'entrée en service est intervenue en 2008, assure toutes les spécialités liées à la médecine du sport, dont la médecine générale, la médecine sportive, la chirurgie dentaire, la psychologie et la rééducation sportive.

Cet établissement sportif public offrant des prestations gratuites, à la demande ou sur la base de conventions englobant tous les athlètes structurés ou non, assure, également, des missions de contrôle, d'accompagnement médical, de prise en charge spécialisée et de rééducation, au profit de tous les athlètes, relevant de l'élite nationale ou de clubs amateurs, voire même ceux à la retraite et les encadreurs sportifs. Parallèlement, le CNMS accompagne les fédérations et équipes sportives nationales et professionnelles (toutes disciplines confon-

dues) dans leurs stages et compétitions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en mettant à leur disposition des équipes médicales.

Cette rencontre régionale est la 4e et dernière du genre, organisée à l'échelle nationale, sur le thème de la médecine du sport, avant la tenue prochainement d'une rencontre nationale à Alger pour l'examen et l'adoption des recommandations issues de ces quatre rencontres régionales, visant la réorganisation et promotion de la médecine du sport, a indiqué, à l'occasion, docteur Ben Ahmed Mohamed, conseiller auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports et responsable de l'organisation de cette manifestation.

De nombreux praticiens activant au niveau de structures relevant du ministère de la Jeunesse et des Sports ont pris part à cette rencontre régionale, marquée par l'animation d'une série de communications sur la médecine du sport, suivies de débats, outre la tenue de quatre ateliers de travail relatifs au même thème.

APS

EL-TARF, BASSINS D'IRRIGATION

Lancement d'une opération d'ensemencement

Une opération d'ensemencement en alevins de quatorze bassins d'irrigation, répartis à travers les daïras d'El-Kala, Besbès et Ben M'hidi, dans la wilaya d'El-Tarf est menée actuellement.

PAR BOUZIANE MEHDI

Inscrite dans le cadre d'une campagne d'ensemencement de 8.000 alevins, un premier lâcher de 500 alevins a été effectué au niveau de l'exploitation pilote Boughdir-Nabil, à El-Kala Ville, en présence des autorités locales et des représentants de différents secteurs (écoles de formation technique de pêche et d'aquaculture, services agricoles, la pêche et les ressources halieutiques, conservation des forêts, chambres d'agriculture et de la pêche), a constaté le journaliste de l'APS.

Selon le directeur de l'école de formation technique de pêche et d'aquaculture d'El-Kala (EFTPA), Nadir Touati, le quota de 8.000 alevins, de type tilapia, provenant du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA) de la wilaya d'Aïn-Defla profitera aux producteurs disposant de bassins d'irrigation localisés dans les daïras de Besbes, Ben M'hidi et El-Kala et ayant bénéficié d'une formation dans la pisciculture.



Première du genre à l'échelle nationale, cette campagne qui s'inscrit dans le cadre de l'intégration de la pisciculture dans les exploitations agricoles, vise, a-t-on ajouté, l'introduction de cette pratique au sein des fermes agricoles en vue de l'amélioration des revenus des exploitants, l'augmentation de la fertilité du sol ainsi que l'accroissement du volume de la production.

S'inscrivant dans le cadre de la convention signée entre l'EFTPA d'El-Kala et le CNRDPA pour la mise en marche d'une écloserie à El-Kala, cette campagne d'ensemencement d'envergure a été précédée par une séance de démonstration organisée, au mois d'avril dernier, au niveau de la ferme-pilote Rahmani-Mohamed à El-Kala, où une centaine d'alevins ont été lâchés.

Des cours théoriques et des séances d'application sur la reproduction et l'élevage de poissons d'eau douce ont été dispensés aux bénéficiaires auxquels un encadrement et accompagnement seront assurés tout au long de cette opération, a ajouté la même source, signalant que cette pratique permettra aux producteurs concernés de disposer de l'eau ayant servi à l'élevage pour l'irrigation de leurs terres tout en tirant des dividendes de l'élevage de ce type de poisson.

Une deuxième campagne d'ensemencement profitera prochainement à près de 80 autres agriculteurs des wilayas d'Annaba, Tébessa, Khenchela, Biskra, Guelma et Souk-Ahras, ayant suivi récemment une formation dans ce domaine au niveau de la wilaya de Tébessa, a-t-on conclu.

B. M.

ORAN, USINE KNAUF

150.000 tonnes de plâtre et 1.6 million de m² de plaques de plâtre produits en 2017

Une production de 150.000 tonnes de plâtre, tous types confondus) et 1.6 million de m² de plaques de plâtre a été réalisée au premier semestre de 2017 par l'Usine Knauf plâtre de Benfréha (Oran), a indiqué mardi son directeur général.

En marge d'une rencontre, organisée par la commission santé, hygiène et environnement de l'APW d'Oran, Debbah Hassane a estimé que cette production est une véritable réussite pour l'ensemble des personnels de l'usine puisque celle-ci est entrée en service il y a une dizaine d'années.

"Nous comptons doubler notre production dans les prochaines années et couvrir l'ensemble des besoins du marché nationale sur lequel nous concentrons tous nos efforts, sans pour autant négliger l'exportation", a ajouté le même responsable.

Actuellement, l'usine exporte les plaques de plâtre vers le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, la Lybie, le Sénégal, le Gabon et le Ghana. Le

marché sud-africain figure parmi les prochains objectifs des responsables de Knauf Plâtre.

Pour ce qui du respect de l'environnement, thème de la journée d'étude, le même responsable a fait savoir que des mesures efficaces ont été prises pour économiser les ressources naturelles et l'énergie.

Pour l'économie de la ressource naturelle, il a souligné que des formations permanentes sont proposées aux employés de l'usine, sur ce thème mais également sur la santé et la protection de l'environnement.

Porter son équipement de protection, nettoyer son lieu de travail avant de quitter son lieu de travail, ne pas gaspiller la matière première qu'est le gypse, ces gestes sont devenus une véritable culture au sein de notre usine, a ajouté le même responsable.

Pour l'économie de l'énergie, tous les systèmes de chauffage sont passés du fuel au gaz ou du fuel lourd au fuel domestique. Dans la mesure du possi-

ble, la chaleur est récupérée pour chauffer nos bâtiments. Ces mesures ont permis de réduire de façon notable les émissions de dioxyde de carbone, a expliqué le directeur de l'usine.

Par ailleurs, l'usine utilise deux mini-stations de dessalement d'eau très consommatrices d'énergie, ce qui a nécessité, selon M. Debbah, de demander aux services de l'hydraulique d'être relié au réseau d'eau potable, pour réduire cette consommation d'énergie et son impact sur l'environnement.

Actuellement, les responsables de l'usine s'attèlent à obtenir la certification ISO 14.001, qui regroupera les volets hygiène, sécurité et santé dans un seul référentiel, a indiqué le même responsable.

Cette rencontre a regroupé des associations de l'environnement, des universitaires ainsi que des représentants de la société civile.

APS

GHARDAÏA

10 nouveaux transformateurs mis en service

Dix nouveaux transformateurs électriques ont été mis en service dans la wilaya de Ghardaïa, dans le cadre d'un plan d'urgence pour améliorer le réseau de distribution d'électricité durant la période estivale, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz centre (SDC-filiale de Sonelgaz).

Ces réalisations ont été concrétisées en dépit de nombreux obstacles liés à la rareté des assiettes foncières devant accueillir ces transformateurs, ont expliqué les responsables locaux de la SDC, soulignant que deux autres transformateurs prévus dans le même plan d'urgence sont en phase de réalisation et devront être mis en service prochainement. Quelque 52 km linéaires de lignes électriques (31 km de moyenne tension et 21 km de basse tension) seront également réalisés pour renforcer le réseau électrique existant et sécuriser l'alimentation en énergie électrique de l'ensemble des localités de la wilaya, a-t-on fait savoir.

Une enveloppe de 200 millions DA a été allouée par la SDC pour concrétiser ce plan d'urgence et répondre à l'accroissement de la demande en cette période marquée par des températures caniculaires, de conforter l'alimentation et d'améliorer la qualité de distribution de l'électricité, précise le communiqué.

La wilaya de Ghardaïa totalise 126.480 abonnés au réseau électrique et 72.458 raccordements au gaz naturel, soit un taux de 98,76 % d'électrification et de 74,66 % de pénétration du gaz naturel, conclut le texte.

OUARGLA

La maternité très sollicitée par les parturientes des wilayas voisines

Près de 90% des parturientes admises au service de maternité du centre hospitalo-universitaire Dr Benbadis de Constantine proviennent des wilayas voisines, a indiqué, lundi, le directeur général de cet établissement de santé, Kamel Benyassâad. Affirmant que pour la seule journée de lundi, le service de maternité a accueilli 245 femmes en voie d'accouchement, le DG du CHU de Constantine a déploré, dans une déclaration à l'APS, la "persistance des transferts massifs" des parturientes des structures sanitaires hors wilaya.

Il a, dans ce contexte, expliqué que les femmes admises pour un accouchement ne restent désormais pas plus de vingt-quatre heures au sein du service, ajoutant que dans le cas où un nouveau-né présente un problème de santé éventuel, il est pris en charge au service de néonatalité jusqu'à guérison, alors que sa maman ne peut rester comme c'était le cas auparavant. Fermé pour travaux au cours de l'été 2015, le service de maternité du CHUC avait été remis en service le 28 juillet 2016 après avoir subi de profonds changements qui ont touché le pavillon de gynécologie-obstétrique, le bloc opératoire, l'unité de grossesse à haut risque, les salles d'accouchement, le laboratoire, la pharmacie et les salles de consultation, pour un montant de 400 millions de dinars.

APS

AFGHANISTAN

35 morts dans l'attaque d'un hôpital par les taliban

Après s'être emparés du district les taliban ont coupé les lignes téléphoniques, a affirmé à l'AFP le porte-parole du gouverneur provincial, Abdul Hai Khatibi, qui avoue manquer d'informations précises sur la situation à l'hôpital.

Les talibans ont attaqué dimanche un hôpital dans un district reculé de la province de Ghor, au centre de l'Afghanistan, tuant 35 civils, a annoncé le porte-parole de la présidence, confirmant des informations de sources locales.

"Il s'agit d'un crime contre l'humanité", a déclaré devant la presse Shah Hussain Murtazawi, qui n'a pas précisé qui des victimes étaient des patients ou des membres du personnel.

Plusieurs informations avaient commencé à circuler dimanche à propos de cette attaque, survenue alors que les talibans s'emparaient du district de Taywara au terme de plusieurs jours de combat, mais elles étaient particulièrement difficiles à vérifier en raison de l'éloignement de cette région.



D'autant qu'après s'être emparés du district "les talibans ont fait tomber les relais téléphoniques, coupant les lignes", avait affirmé dimanche à l'AFP le porte-parole du gouverneur provincial, Abdul Hai Khatibi, qui avouait manquer d'informations précises sur la situation à l'hôpital.

"Nous avons entendu dire que l'hôpital a été incendié, et de nombreux médecins et patients tués mais nous ne pouvons confirmer" avait-il dit.

Néanmoins, le porte-parole de la police provinciale Mohammad Iqbal Nezami avait affirmé à l'AFP que "après avoir pris le contrôle du centre du district, les tali-

bans ont mis le feu à l'hôpital et tué des médecins et des patients".

A Kaboul, le ministère de la Santé avouait également son impuissance à établir un bilan précis, avançant que, selon "un membre du conseil provincial, deux infirmiers, des gardes et plusieurs patients" avaient été tués.

Les talibans ont démenti avoir attaqué l'établissement et accusé "une frappe aérienne". Ces derniers ont revendiqué lundi un attentat en plein Kaboul qui a fait 26 morts et 41 blessés dans un quartier chiite de la capitale, selon un dernier bilan annoncé par la présidence afghane.

Une trentaine de villageois afghans enlevés toujours disparus

Les autorités afghanes battaient dimanche la campagne pour retrouver plus d'une trentaine de villageois sur les 70 qu'elles accusent les talibans d'avoir enlevés vendredi dans la région de Kandahar. Au moins 70 civils ont été pris dans leurs maisons et sept exécutés, dont les corps ont été retrouvés par des villageois samedi matin, puis trente relâchés, selon la police de Kandahar, la grande capitale du Sud.

"Nous avons lancé des recherches pour retrouver les villageois enlevés, mais nos forces avancent très prudemment pour éviter de causer de nouvelles victimes au cours de l'opération", a indiqué à l'AFP Zia Durrani, porte-parole de la police de Kandahar.

Les 70 villageois sont tous des civils pach-tounes, la communauté à laquelle appartiennent les talibans, divisée cependant entre de nombreuses tribus dont certaines alliées du gouvernement central de Kaboul. Un responsable de la commission régionale des droits de l'homme, Fakhruddin Fayez, a con-

fié que selon des entretiens qu'il a eus avec des villageois de différents hameaux, le nombre d'otages pourrait être supérieur aux 70 initialement annoncés.

Les talibans ont rejeté dimanche ces accusations, affirmant sur Twitter avoir "attaqué des checkpoints" des forces de sécurité et tué un nombre non précisé de membres des ALP, la police locale mise en place par les Américains dans les villages. "Nous avons interrogé dix-sept personnes qui ont toutes été relâchées", a affirmé également leur porte-parole, Zabihullah Mudjahid. Ces otages ont été pris à leur domicile, dans leurs villages essaimés le long de l'autoroute Kandahar-Tarin Kot, capitale de l'Uruzgan. Cet axe est particulièrement redouté des automobilistes, avec celui qui conduit au Helmand, en raison de la présence régulière d'insurgés qui montent des barrières et vérifient les identités des passagers. Les corps de sept de ces civils ont été découverts par d'autres villageois samedi matin puis trente ont été libérés. Des

responsables locaux estiment que les personnes enlevées sont soupçonnées de collaborer avec le gouvernement.

Ce serait la première fois que les talibans se rendent directement dans un village pour prendre des civils en otages. D'ordinaire, ils interceptent les véhicules sur la route et vérifient la qualité des passagers, notamment s'ils sont liés au gouvernement et aux forces de sécurité.

En juin et juillet 2016, une série d'interceptions avait ainsi abouti à l'enlèvement de près de 200 personnes notamment dans la province de Kunduz : la plupart avaient été libérées mais une douzaine au moins avaient été tuées.

La dernière affaire de ce type remonte au 12 juillet, quand les autorités afghanes ont découvert les corps criblés de balles de sept passagers d'un bus, kidnappés dans l'ouest lors d'une attaque attribuée aux talibans. Ils avaient obligé le bus à s'arrêter et les seize passagers à en descendre.

TURQUIE

Ankara somme Berlin à ne pas se "mêler de ses affaires intérieures"

Alors que les relations entre ces deux partenaires au sein de l'Otan se sont encore envenimées cette semaine, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a sommé l'Allemagne, lors d'une conférence de presse à Istanbul, dimanche 23 juillet, de ne "pas se mêler des affaires intérieures" de son pays. Berlin, excédé par l'interpellation à Istanbul de défenseurs des droits de l'Homme, dont un Allemand, a annoncé

jeudi une "réorientation" de sa politique vis-à-vis de la Turquie, avec des mesures qui risquent de pénaliser économiquement son partenaire historique. "Nous ne pouvons pas accepter ce qui se passe en Turquie", a tonné de son côté le président allemand, Frank-Walter Steinmeier, lors d'un entretien à la chaîne publique ZDF diffusé dimanche, selon des extraits de l'interview. Les rapports entre Ankara et Berlin se sont dégradés

ces derniers mois, mais la brouille entre les deux pays a pris une tournure d'une rare gravité après que l'Allemagne a décidé de jouer la carte de l'économie pour mettre la pression sur la Turquie. Les mesures envisagées par Berlin incluent notamment un réexamen des garanties, prêts ou aides qu'apportent le gouvernement allemand ou l'Union européenne aux exportations ou aux investissements dans le pays.

Cette perspective semble avoir inquiété les dirigeants turcs, qui se relaient depuis plusieurs jours pour tenter de rassurer les investisseurs allemands, en démentant notamment des informations de presse faisant état d'une liste de 68 groupes allemands ou cadres dirigeants d'entreprises accusés de soutien au terrorisme par Ankara.

Agences

RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE
DU CONGO

Un rapport international accable le clan Kabila

Deux ONG américaines ont publié le 20 juillet un rapport sur les richesses et les réseaux d'affaires de la famille Kabila. Président de la République démocratique du Congo dont le mandat est expiré depuis le 19 décembre 2016, Joseph Kabila s'accroche au pouvoir, trouvant mille prétextes pour ne pas organiser une élection présidentielle, où il n'a pas le droit de se présenter en vertu de la Constitution.

Ce rapport, intitulé *Les richesses du Président*, fait suite aux révélations de l'agence Bloomberg sur le frère du président, Zoé Kabila. Ces enquêtes, qui révèlent l'étendue de la corruption au sommet de l'État du plus grand pays d'Afrique francophone, surviennent dans un contexte d'insécurité dans les provinces centrales, de dérive autoritaire du régime, et de banqueroute des institutions financières.

Fort de deux règnes familiaux à la tête de la RDC, Laurent-Désirée entre 1997 et 2001 et Joseph depuis 2001, le clan Kabila a accumulé une immense fortune. Ce système de corruption, aux ratifications multiples dans tous les paradis fiscaux du monde, s'étend des hydrocarbures à la restauration rapide, en passant par l'agriculture. Le rapport, publié après 20 mois d'enquête, révèle notamment que les Kabila détiennent plus de 80 entreprises au Congo et à l'étranger, 71.000 hectares de terres agricoles, et toutes les licences d'exploitation des mines de diamant situées le long de la frontière avec l'Angola.

Le rapport se fonde sur des documents publics légaux : titres de propriétés, documents de constitution de sociétés, procès verbaux de conseil d'administration.

Au fil des ans, les entreprises détenues par le clan Kabila ont bénéficié de contrats avec le gouvernement congolais, la Banque mondiale, l'OPIC (Overseas Private Investment Corporation) - organisme d'aide publique américain -, et les Nations unies, et dont les bénéfices se comptent en centaines millions de dollars. L'ampleur de sa richesse et de ses réseaux d'affaires explique peut-être cet acharnement à rester au pouvoir. Joseph Kabila laisse s'enliser une grave crise sécuritaire dans l'est du pays, musèle la presse et poursuit ses opposants quand il ne peut les acheter.

Groupe Tahkout : l'usine Saipa produira 100.000 véhicules/an

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda, a reçu mercredi à Alger l'ambassadeur iranien, Reda Amiri, avec qui il a évoqué les perspectives de partenariat économique ainsi que le projet du constructeur iranien Saipa en Algérie, a indiqué jeudi le ministère dans un communiqué.



Le constructeur italien Fiat Chrysler veut réaliser une usine de montage en Algérie

Le ministre de l'Industrie et des mines, Mahdjoub Bedda, a reçu mercredi à Alger l'ambassadeur d'Italie Pasquale Ferrara, qui a exprimé la volonté du constructeur italien Fiat Chrysler de s'installer en Algérie à travers un projet de montage automobile, a indiqué jeudi le ministère dans un communiqué.



Nouvelle Nissan Leaf : une seule pédale pour accélérer et freiner

La nouvelle Nissan Leaf, qui sera dévoilée officiellement le 6 septembre prochain, sera dotée d'une technologie inédite : un pédalier intelligent nommé e-Pedal, qui permet au conducteur d'accélérer avec, de décélérer ou de stopper le véhicule.



Conçue pour rendre la conduite plus sûre et plus agréable, les conducteurs peuvent effectuer 90 % de la conduite en utilisant la seule e-Pedal. En cas de forte circula-

tion ou lors de petits trajets en ville, les conducteurs n'auront plus besoin de passer d'une pédale à une autre, ce qui rendra la conduite plus simple et

procurera des sensations de conduite inédites. La technologie e-Pedal est le premier système permettant au conducteur d'immobiliser

complètement le véhicule même dans les côtes ou en descente, de maintenir la Nissan Leaf à l'arrêt, puis de reprendre aisément la conduite.

Opel Adam et Insignia : voitures les plus fiables de leurs catégories, selon J.D. Power



Lors d'une cérémonie de remise des prix groupée organisée par le magazine automobile spécialisé « Auto Test » qui s'est tenue Mardi 18 juillet

à Cologne, J.D. Power a désigné l'Opel Adam et l'Insignia comme voitures les plus fiables dans leur catégorie. J.D. Power est une institution

en matière de qualité et de satisfaction clientèle. Dans la plus grande étude de satisfaction automobile en Allemagne, le VDS (Vehicule Dependability Study, enquête de fiabilité des véhicules), l'organisme a demandé aux propriétaires de voitures de trois ans, leur opinion sur la qualité et la fiabilité de leurs véhicules. Les conducteurs d'Opel Adam et d'Opel Insignia ont donné d'excellentes notes à leurs voitures; les meilleures de leurs catégories. "Nous accordons une très grande attention à la qualité des voitures que nous

livrons à nos clients" a déclaré Elvira Tölkes, Opel Vice President Quality, lors de la cérémonie de remise des prix à Cologne. "En outre, l'étude J.D. Power montre qu'Opel atteint également de très bons niveaux en termes de fiabilité et de durabilité sur l'ensemble de son offre, qui va de la petite urbaine chic comme l'Opel Adam à l'Opel Insignia. Nous sommes donc très heureux de nous voir distinguer dans ces deux catégories par un prix."

Ventes Suzuki durant le 1^{er} semestre 2017 : elle enregistre sa meilleure performance depuis 5 ans

La marque automobile japonaise Suzuki enregistre durant le 1^{er} semestre de 2017 d'excellents résultats de ventes, avec +22,9 % des immatriculations par rapport à l'année précédente.

Les derniers modèles de la marque; Ignis et Swift connaissent un accueil commercial fulgurant et permettent à



Suzuki de réaliser des scores supérieurs aux prévisions. Pour la pre-

mière fois depuis 5 ans, Suzuki figure parmi les marques présentes sur le

marché français qui ont le plus performé sur un semestre. La période de

janvier à juin 2017 a été faste pour la marque qui affiche une croissance de + 35 % de ses immatriculations en juin (2.251 immatriculations) par rapport au même mois de 2016.

Sur le semestre, au global cumulé, la hausse est de 22,9 % par rapport à la même période de 2016 avec 12.270 immatriculations.

Le constructeur italien Fiat Chrysler veut réaliser une usine de montage en Algérie



Le ministre de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda, a reçu mercredi à Alger l'ambassadeur d'Italie Pasquale Ferrara, qui a exprimé la volonté du constructeur italien Fiat Chrysler de s'installer en Algérie à travers un projet de montage automobile, a indiqué jeudi le ministère dans un communiqué.

Accompagné d'une délégation de Fiat Chrysler lors de cette audience, M. Ferrara a informé le ministre que ce constructeur italien avait déjà entamé un travail de prospection en vue de sélectionner des sous-traitants algériens pour ce projet, précise la même source. M. Bedda "s'est félicité de cette perspective, tout en informant la partie italienne que ce projet pourrait passer à une étape concrète après la finalisation du nouveau cahier des charges qui régit cette activité".

Il a également indiqué à ses hôtes italiens que son département ministériel était "prêt à accompagner les projets qui s'inscrivent dans la stratégie du gouvernement", note le communiqué.

Skoda : ventes record durant le 1^{er} semestre 2017



Le constructeur tchèque Skoda, a réalisé le meilleur premier semestre de son histoire à l'issue des 6 premiers mois de l'année 2017, avec 585.000 véhicules vendus, une progression de +2,8 % par rapport à l'année précédente. Le seul mois de juin permet à Skoda de dépasser son record avec 105 200 véhicules livrés (98.800 en juin 2016). L'Europe et la Russie ont particulièrement contribué à ces bons résultats.

Le Skoda Kodiaq a enregistré de très bonnes performances, avec 27.100 livraisons depuis la fin février. L'Octavia quant à elle reste le best-seller de Skoda, les Fabia et Superb en progression.

Groupe Tahkout : l'usine Saipa produira 100.000 véhicules/an



Le ministre de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda, a reçu, mercredi à Alger, l'ambassadeur iranien, Reda Amiri, avec qui il a évoqué les perspectives de partenariat économique ainsi que le projet du constructeur iranien Saipa en Algérie, a indiqué, jeudi, le ministère dans un communiqué.

Lors de cette audience, M. Bedda a mis l'accent sur "l'excellence des relations" entre l'Algérie et l'Iran, tout en relevant "la nécessité de les développer et de les renforcer davantage dans l'intérêt des deux pays dans le cadre du principe d'un partenariat gagnant-gagnant", note le communiqué.

C'est ainsi que le ministre s'est félicité du projet du constructeur Saipa en Algérie, tout en réitérant la disponibilité du gouvernement à accompagner ce projet "dans le respect du nouveau cahier des charges ainsi que de la

nouvelle stratégie du gouvernement", ajoute le ministère. Pour rappel, le projet d'usine de montage de véhicules de marque iranienne Saipa est situé dans la zone d'activité de la ville de Freneda (Tiaret). Ce projet est né d'un accord signé en mai 2016 entre le groupe Tahkout Cima Motors

et la société iranienne Saipa, lors de la réunion du Comité bilatéral du suivi de la coopération industrielle tenue à Téhéran. Cette future usine de montage de véhicules, qui s'inscrit dans le cadre de la règle 51/49% du code de l'investissement, devrait produire 100.000 véhicules/an.

Traffic Jam Assist : le nouveau système d'aide à la conduite de Volkswagen

La marque allemande Volkswagen dote ses modèles d'un système innovant d'aide à la conduite ; le Traffic Jam Assist. Il offre le freinage automatique, l'accélération et le contrôle de la direction dans les embouteillages.

Lors d'un important embouteillage, le freinage et l'accélération à répétition sont particulièrement pénibles pour le conducteur. Lorsque le Traffic Jam Assist gère le contrôle de ces tâches, non seulement il soulage le conducteur, mais il permet également de réduire, dans les limites du système, les types de collisions généralement rencontrés dans de telles circonstances. Ce système d'assistance innovant combine



deux technologies : le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) et le Lane Assist. Le capteur radar situé à l'avant permet de garder une distance constante avec le véhicule qui précède,

tandis que la caméra située au niveau du pare-brise surveille les marquages au sol. En utilisant le Traffic Jam Assist, la Volkswagen maintient une vitesse constante jusqu'à 60

km / h lors de bouchons tout en restant au centre de la voie de circulation. Bien entendu, le conducteur peut intervenir et reprendre le contrôle de la voiture à tout moment.

Peugeot Algérie : montage et équilibrage offerts pour tout remplacement de pneus

Peugeot Algérie lance un nouveau forfait Pneumatique au niveau de ses ateliers, avec le montage et équilibrage offerts pour tout remplacement de pneus et ce, jusqu'au 31 août 2017.

En effet, le montage et équilibrage sont offerts pour tout remplacement de pneus chez Peugeot Algérie jusqu'au 31 août 2017, avec en bonus 23 points de contrôle offerts. Cette offre comprend :

- La dépose
- Le dévissage de l'obus de valve et dégonflage du pneu
- La dépose des masses d'équilibrage
- Le nettoyage et inspection minutieuse de la roue
- Le détalonnage du pneu en pre-

- La repose
- La vérification du respect des dimensions entre la roue et du pneumatique à monter (diamètre, largeur)
- La mise en place des protections sur les outils pour protéger les roues en alliage
- La lubrification des talons du pneu
- L'amorçage du gonflage pour plaquer les talons contre les rebords de jante
- La mise à la pression recommandée
- L'équilibrage d'un pneumatique
- L'équilibrage statique pour les oscillations verticales, qui se règle en plaçant des masselottes à l'intérieur de la jante
- L'équilibrage dynamique pour les oscillations horizontales, qui se règle en plaçant des masselottes à l'extérieur de la jante
- Le remplacement de valves



Cima Motors : détails des équipements de la Chevrolet Sonic, disponible à 2.090.000 DA TTC

La Chevrolet Sonic est en ce moment proposée chez Cima Motors, deuxième distributeur de la marque Chevrolet en Algérie, avec une livraison en 24h, au tarif de 2.090.000 DA TTC.

En effet, chez Cima Motors, il est possible de commander en ce moment son véhicule Chevrolet Sonic et

repartir avec en seulement 24h. Le modèle est proposé en finition LT, et s'anime d'un moteur essence 1.2 l qui développe 85ch et un couple de 115 Nm à 4.000 tr/min, sa vitesse maximale est de 163 km/h. Les équipements de cette Chevrolet Sonic s'affichent comme suit : ABS, EBD, aide au stationnement à l'arrière, allumage

automatique des phares, régulateur et limiteur de vitesse, projecteurs antibrouillard avant + arrière, 4 airbags, verrouillage centralisé des portes, climatisation manuelle, 6 hauts parleurs, système audio intelligent « My Link » avec écran tactile 7", vitres électriques avant + arrière, feux de jour à LED et des jantes en alliage 15".

1.695 décès dans plus de 12.000 accidents de la route durant le 1er semestre 2017



Le Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR) a enregistré 12.358 accidents de la circulation faisant 1.695 décès et 17.715 blessés durant le premier semestre de l'année

en cours au niveau national, a indiqué dimanche un bilan de ce centre. Le nombre d'accidents de la circulation a baissé de 13,20% par rapport à la même période de l'année

précédente, ainsi que ceux des décès et des blessés qui ont reculé de 11,67 % et 16,79 %, respectivement, a précisé la même source. Pour rappel, le CNPSR a enregistré dans bilan de

pour l'année 2016 le décès de 3.992 personnes dans 28.856 accidents de la route.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec 149 morts, tandis que le plus grand nombre d'accidents a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec 1.750.

Dans le cadre de la lutte contre le fléau des accidents de la circulation, le CNPSR a initié plusieurs opérations et campagnes de sensibilisation relatives à la prévention et à la sécurité routières, en mobilisant différents moyens, notamment les supports médiatiques destinés à faciliter la transmission du message en vue de changer les comportements des automobilistes.

Total Algérie : forfait vidange à partir de 2.199 DA TTC

Total Algérie lance à partir d'aujourd'hui un nouveau forfait vidange à partir de 2.199 DA, qui inclut la main-d'œuvre et appoints gratuits. Cette offre est valable à travers tout les centres TQAS et ce, jusqu'au 6 août.

En effet, aux centres TQAS (Total Quartz Auto Service) de Total Algérie, les automobilistes bénéficieront à compter d'aujourd'hui jusqu'au 6 août de forfaits vidange à partir de 2.199 DA TTC (main-d'œuvre + appoint gratuit).

Hyundai Motor Algérie : les ateliers SAV ouverts tous les samedis de 8h30 à 17h

Hyundai Motor Algérie (HMA) annonce que ses ateliers SAV de Oued Smar et d'Oran, seront dorénavant ouverts tous les samedis de 8h30 à 17h.

En effet, afin de satisfaire ses clients qui ne peuvent pas se déplacer au niveau de ses ateliers SAV en jour de semaine, Hyundai Motors Algérie (Groupe Cevital) annonce que les ateliers de service après-vente de Oued Smar et d'Oran seront également ouverts le samedi, et ce de 8h30 à 17h.

9^e FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE DIWAN

Nora Mint Selmaly enchante le public algérois



Un spectacle explorant les musiques traditionnelles mauritaniennes à travers le chant et une instrumentation occidentale revisitée a été animé samedi soir à Alger par la chanteuse Nora Mint Selmaly et son groupe.

Organisée dans le cadre du 9^e Festival international de musique diwan qui se tient à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh depuis jeudi, cette soirée était une occasion pour les quelques spectateurs présents de décou-

vrir la fusion entre le chant traditionnel féminin mauritanien et les sonorités d'Afrique de l'ouest avec une touche occidentale.

Accompagnée du guitariste Jeiche Ould Chighaly, qui revisite les sons traditionnels par des effets à la guitare électrique, la chanteuse a fait montre d'une grande puissance vocale doublée d'un timbre de chanteuse soul.

Sur scène, la chanteuse joue également de l'aridin, un instrument exclusivement féminin joué par les griottes de Mauritanie et proche de la harpe, alors que son guitariste produit à la guitare le son du tidinit. Ce mélange explosif de mélodies est porté par le batteur Matthew Tinari qui apporte une touche folk à cette expérience.

Le dernier groupe primé lors du 10^e festival national de musique diwan tenu en 2016 à Béchar, les Diwan Essarab de Tindouf se sont également produits sur cette scène, devant un public très peu nombreux.

Cette jeune troupe venant d'une région où la tradition du diwan n'a jamais existé a fait preuve d'une maîtrise appréciable et d'une approche purement musicale du diwan malgré un jeu de scène quasiment statique.

Inauguré jeudi, le 9^e Festival international de musique diwan s'est poursuivi jusqu'au 23 juillet avec le maaallem marocain Mehdi Nassouli et le groupe de blues du désert Tikoubaouine qui sont venus de Tamanrasset pour la soirée de clôture.

SITES ARCHÉOLOGIQUES

Un plan d'animation culturelle en projet

Un plan d'animation culturelle de plusieurs sites archéologiques à travers le pays sera "prochainement" mis en place, a indiqué dans la soirée de jeudi à vendredi à Sétif, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

S'exprimant à l'ouverture de la 13^e édition du Festival arabe de Djemila, le ministre a précisé que la politique culturelle ne se limitera pas à l'animation des sites archéologiques Timgad et Djemila soulignant que son département œuvre à animer culturellement d'autres sites archéologiques. Il a, à ce propos ajouté que les efforts se déploient pour créer de l'animation autour des sites d'Annaba, de M'daourouch (Souk Ahras), de Guelma, de Tébessa, de Skikda et de Tipasa détaillant qu'un cahier de charge déterminera les critères liés à l'animation de ces sites.

M. Mihoubi a appuyé que la préservation de ces sites et leur exploitation dans les domaines culturel et artistique seront prises en considération dans tout plan d'animation soulignant qu'il était inadmissible de posséder autant de sites anciens et de ne pas les valoriser sur les plans culturel et touristique. Il a rappelé que son département, en collaboration avec celui du Tourisme et de l'artisanat œuvreront à faire des sites anciens, "des espaces ouverts pour l'exploitation culturelle et artistique".

Rappelant l'intérêt que porte le président de la République, Abdelaziz Bouteflika aux événements culturels, à l'instar du Festival arabe de Djemila, le ministre a souligné que ce festival est "un événement culturel de référence" auquel tout artiste ambitionne d'y participer.

La première soirée de cette 13^e édition de l'antique Cuicul a été animée par la troupe locale Diwan Amer pour la musique Sraoui, la star syrienne Hocine Al Dik et cheb Arras de Sétif.

JUSQU'AU 31 JUILLET

Raconte-Arts à Aït Ouabane

La 14^e édition du festival annuel Raconte-Arts se tiendra au niveau du village Aït Ouabane (Tizi-Ouzou) et ce, du 24 au 31 juillet.

Placée sous le thème « Akken abrid yiwen ur titettu » (« Pour que nul n'oublie le chemin »), la manifestation pluri-disciplinaire abritera nombre d'événements durant cette semaine, où troupes et artistes algériens et étrangers feront vivre le village d'Aït Ouabane.

Parmi les activités programmées, citons les conférences et les rencontres avec des auteurs dont Riccardo Nicolai, Tarik Djerroud, Sarah Haidar et autres Dominique Devigne et Slimane Saâdoune. Mais aussi du théâtre de rue, des performances poétiques et des projections-débats.

Ayant accueilli 15.000 visiteurs lors de la précédente édition, la mouture 2017 de Raconte-Arts devrait sans doute réitérer l'exploit, ses événements étant gratuits et ouverts au public.

Programme des Raconte-Arts 2017 :

Mardi 25 juillet

10h-12h • Un livre, un auteur : présentation publique d'un livre par son auteur

17h
Cinéma : Courts métrages Petite salle (sous-sol mosquée)

22h Théâtre

• "Ainsi blâterait le chameau" par la troupe Tiziri 13 (Tunisie)

• « La poudre d'intelligence » par la troupe Debza

Mercredi 26 juillet

10h-12h Un livre, un auteur

Présentation publique d'un livre par son auteur

17h00 Cinéma : court métrage – Petite salle (sous-sol mosquée)

22h Théâtre

« La belle indécible » de Kahina Bari

Petite salle

« La guerre de deux mille ans » par

Compagnie Machahu

Jeudi 27 juillet

10h-12h Un livre, un auteur

Présentation publique d'un livre par son auteur

17h00

Musique et chants Chants de la jeunesse : nouvelles tendances Terrain privé (champs)

19h Performance artistiques « Fougue, vacuité, évanouissement... » Contes et calligraphie par Fayçal Bellatar et Fouad

22h

Musique et chants Soirée musique et chants avec nos festivaliers Ecole primaire

23h

La nuit du conte sous les étoiles avec la complicité de plus de 10 conteurs venus d'ici et d'ailleurs....

Vendredi 28 juillet :

10h-12h : Un livre, un auteur

Présentation publique d'un livre par son auteur

• Ulzuz n tlawin n At wa3van "marché des

femmes du village" pour vendre les productions de la saison, (l'association Asurif)

17h30 : Discuter, échanger, débattre...

16h : Célébration du centenaire de Mouloud Mammeri

• "La voie tracée par Mouloud Mammeri pour la sauvegarde de l'âme kabyle" par Hamid Bile

• "Mammeri, le linguiste et l'homme de lettres" par Hacène Halouane

17h30 Discuter, échanger, débattre....

Tourisme solidaire et patrimoine

• "La revalorisation du patrimoine kabyle comme potentialité touristique, un enjeu au développement local et durable" animée par M. Atek Samir

• "Peut-on dynamiser le tourisme si notre patrimoine n'est pas protégé et valorisé?" (Table ronde) avec la participation du directeur de la chambre des métiers et de l'artisanat et un représentant de la direction du tourisme de la wilaya de Tizi Ouzou, Yacine Si-Ahmed (journaliste) et Samir Atek (universitaire).

19h00 Le grand carnaval Ayredien dans tout le village

Revivification d'une tradition ancestrale berbère à laquelle tout le monde participe

22h30 Musique et chants au féminin avec Mucat, Amel Zen et Hayeth Zerrouk Ecole primaire

• "Peut-on dynamiser le tourisme si notre patrimoine n'est pas protégé et valorisé?" (Table ronde) avec la participation du directeur de la chambre des métiers et de l'artisanat et un représentant de la direction du tourisme de la wilaya de Tizi Ouzou, Yacine Si-Ahmed (journaliste) et Samir Atek (universitaire).

19h00 Le grand carnaval Ayredien dans tout le village

Revivification d'une tradition ancestrale berbère à laquelle tout le monde participe

22h30 Musique et chants au féminin avec Mucat, Amel Zen et Hayeth Zerrouk Ecole primaire

• "Peut-on dynamiser le tourisme si notre patrimoine n'est pas protégé et valorisé?" (Table ronde) avec la participation du directeur de la chambre des métiers et de l'artisanat et un représentant de la direction du tourisme de la wilaya de Tizi Ouzou, Yacine Si-Ahmed (journaliste) et Samir Atek (universitaire).

19h00 Le grand carnaval Ayredien dans tout le village

Revivification d'une tradition ancestrale berbère à laquelle tout le monde participe

22h30 Musique et chants au féminin avec Mucat, Amel Zen et Hayeth Zerrouk Ecole primaire

• "Peut-on dynamiser le tourisme si notre patrimoine n'est pas protégé et valorisé?" (Table ronde) avec la participation du directeur de la chambre des métiers et de l'artisanat et un représentant de la direction du tourisme de la wilaya de Tizi Ouzou, Yacine Si-Ahmed (journaliste) et Samir Atek (universitaire).

Environnement et agriculture de montagne

• "La forêt école, un projet structurant" présentée par Rachid Benmellat Ecole primaire

• "Comment concilier productivité agricole et protection de la nature ?" (Table ronde) avec Bouzid Sennane (ID Méditerranée) et un représentant de la chambre de l'agriculture

21h00 : "Allumez les lumières nous avons soif de voir"

Déambulation nocturne à la bougie dans les ruelles du village

22h30 : Musique et chants Concert de Fusion Place des fêtes du village

23h00 : Musique et chants avec Akli D Ecole primaire

• "Comment concilier productivité agricole et protection de la nature ?" (Table ronde) avec Bouzid Sennane (ID Méditerranée) et un représentant de la chambre de l'agriculture

21h00 : "Allumez les lumières nous avons soif de voir"

Déambulation nocturne à la bougie dans les ruelles du village

22h30 : Musique et chants Concert de Fusion Place des fêtes du village

23h00 : Musique et chants avec Akli D Ecole primaire

• "Comment concilier productivité agricole et protection de la nature ?" (Table ronde) avec Bouzid Sennane (ID Méditerranée) et un représentant de la chambre de l'agriculture

21h00 : "Allumez les lumières nous avons soif de voir"

Déambulation nocturne à la bougie dans les ruelles du village

22h30 : Musique et chants Grand gala Ecole primaire

• "Comment concilier productivité agricole et protection de la nature ?" (Table ronde) avec Bouzid Sennane (ID Méditerranée) et un représentant de la chambre de l'agriculture

21h00 : "Allumez les lumières nous avons soif de voir"

Déambulation nocturne à la bougie dans les ruelles du village

22h30 : Musique et chants Grand gala Ecole primaire

• Clôture du travail in situ de Denis Martinez en présence des khwan de la région

République Algérienne Démocratique et Populaire



Wilaya de Taret
Daïra d'Aïn Kermès
Commune de Sidi Abderrahmane
Code fiscale : 098414385118424

**Avis d'appel d'offre ouvert
N°01/2017**

Le président de l'assemblée populaire communal de sidi Abderrahmane lance un avis d'appel d'offre ouvert pour:

Acquisition d'une niveleuse

Les entreprises et les agences intéressés par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès du « bureau des marchés de la commune » contre paiement de la somme de deux mille dinars 2.000,00 DA.

Les soumissionnaires devront accompagner leur offre, par les documents ci-dessous énumérés dans le cahier des charges.

01-dossier de candidature comporte les pièces suivantes:

- Une déclaration de candidature dûment renseignée datée et signée.
- Une déclaration de probité dûment renseignée datée et signée.
- Les statuts pour les sociétés.
- Copie de registre de commerce.
- Référence bancaire.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, ou des soumissionnaires.

02-offre technique comporte les pièces suivantes:

- Une déclaration à souscrire dûment renseignée datée et signée.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique (fiche technique jointe au présent cahier des charges)
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté)

03-offre financière comporte les pièces suivantes:

- La lettre de soumission rempli et signée
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli en lettre et en chiffre et signée
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli et signée
- Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées. Indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

-Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

A Mr le Président d'APC de sidi Abderrahmane

**Avis d'appel d'offre ouvert
N°01/2017**

Acquisition d'une niveleuse

« Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Il est précisé que les offres devront être déposées le vingt et un (21) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux, à 13h30. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant. tout offre remis après la limite de dépôt des offres sera rejeté.
L'ouverture des plis est fixée en séance publique le même jour des dépôts des offres à 14 h00 au siège de la commune de sidi Abderrahmane
Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant une durée de 111 jours à compter de la date de préparation des offres, et les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة الصحة والسكان وإصلاح المستشفيات
Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière

Direction de la Santé et de la Population
de Ouargla

مديرية الصحة والسكان
ورغلة

Adresse: rue si el houes Ouargla
NIF:40.80.16.0000.3.00.41

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
N°: 20.../D S P/2017**

La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Ouargla informe de l'attribution provisoire du Marché Relatif à : L'étude d'adaptation et suivi pour réalisation d'une maternité urbaine à hassi Massoud

*Dent l'avis d'appel d'offre national restreint n°: 07/D S P /2017 paru dans les quotidiens :

- " EL Massa " (en langue arabe) en date du 24 février 2017.
 - " Le Midi Libre" (en langue française) en date du 24 février 2017.
- Comme suit:

ENTREPRISE	MONTANT EN TTC APRES CORRECTION (DA)	LA NOTE TECHNIQUE	LA NOTE FINANCE	LA NOTE GLOBALE	OBSERVATION
Bureau d'étude Oued Rhir Projets NIF : 099030080071729	29.936.354.00 DA	55/70	28.05/30	83.05/100	L'offre le mieux disante

Les soumissionnaires désirant consulter les résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent prendre attache auprès de la direction de la santé et de la population de la wilaya de Ouargla rue si el houes- service planification-au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis.
Tout soumissionnaire qui conteste cette attribution devra formuler un recours auprès de la commission des marchés de wilaya de Ouargla dans un délais de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE OUED EL ALLEUG
COMMUNE DE BENI TAMOU
N°fiscal : 09230267701**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions d'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et de délégations de service public, le président de l'APC de BENI TAMOU informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales N°01/2017 paru aux quotidiens **EL HIOIR** en date du 23/05/2017 et **MIDI LIBRE** en date du 23/05/2017 ainsi que le BOMOP relatif à **ETUDE SUIVI ET REALISATION DE CANTINE MOHAMED EL BACHIR * REALISATION *** et après analyse technique et financière des offres effectué le 17/07/2017 Que le projet a été attribué provisoire à l'entreprise suivante :

N°	Dénomination et adresse de l'entreprise	NIF	Montant de l'offre en TTC		Délai de réalisation	Note attribuée	Observation
			Offre de l'entreprise DA	Offre après correction DA			
01	ETB - TCE DJMANE EL HADI SISE COPPERATIVE NASR AL ALLH BENI TAMOU BLIDA	196744150038331	11.004.358.40 DA	11.004.358.40 DA	06 mois	51.66	Offre moins disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut présenter un recours auprès de la commission des marchés communale dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis aux journaux et le BOMOP.
NB. : Tout recours traduit après les délais réglementaires seront considérés comme non fondés.

Le président d'APC

COUPE ARABE DES CLUBS CHAMPIONS

Le NA Hussein Dey pour la confirmation

Le NA Hussein Dey abordera le deuxième match contre El-Fayçali de la Jordanie, du groupe A de la Coupe arabe des clubs champions, avec la ferme intention de confirmer sa première sortie réussie contre Al-Wihda des Émirats arabes unis.

PAR MOURAD SALHI

Après la victoire contre Al-Wihda sur le score de 2 à 0, le représentant algérien, le NA Hussein Dey, devra confirmer aujourd'hui face à Al-Fayçali. En dépit de la difficulté de leur mission contre cette équipe jordanienne, les Algérois, sous la houlette de l'entraîneur Nabil Neghiz et son adjoint Bilel Dziri, n'ont qu'un seul mot d'ordre en tête : confirmer la belle prestation lors du premier match.

Tous les ingrédients sont réunis pour réaliser une seconde belle performance qui leur permet de se qualifier pour le seconde tour de cette épreuve arabe. Les coéquipiers d'Ahmed Gasmi, auteur d'un joli but contre Al-Wihda, affichent une détermination sans précédent pour aller le plus loin possible dans cette compétition qui réunit les meilleures équipes arabes. Et puis, l'Union des associations arabes de football (UFAFA) a réservé des dotations financières importantes aux vainqueurs, soit les trois premiers, sachant que le vainqueur touchera une prime de 2,4 millions d'euros. Cela ne pourra que motiver



les joueurs pour se donner à fond sur le terrain. Le technicien Nabil Neghiz, et après avoir réussi à gagner son premier match avec les Sang et Or, veut enchaîner avec un autre résultat positif. Cela va confirmer sa touche personnelle et dire surtout que la victoire remportée face à Al-Wihda n'était pas un fruit du hasard. Ce match sera, donc, très important pour cet entraîneur qui veut marquer son territoire. Dans une déclaration à une chaîne locale, le premier responsable à la barre technique du Nasria a indiqué que la réussite de la première sortie est toujours importante pour la suite du parcours.

Le technicien algérien reconnaît la difficulté de la mission de ses poulains lors de cette compétition, mais il reste tout de même optimiste quant à une belle issue. Pour ce match contre Al-Fayçali, l'ancien adjoint de l'équipe nationale, Nabil Neghiz, confirme qu'il s'annonce très disputé de part et d'autre. Neghiz avoue que le mieux concentré l'emportera. Contrairement à la première sortie, les

joueurs ont eu suffisamment de temps pour s'acclimater aux conditions au Caire, ce qui va leur permettre d'aborder cette deuxième sortie avec plus d'atouts et plus de confiance.

Lors de la dernière journée de ce premier tour, les Algériens de Hussein Dey affronteront le club du pays organisateur, à savoir l'Ahly du Caire, vendredi à partir de 18h00. Cette compétition, qui se poursuivra en Egypte jusqu'au 5 août, connaît également la participation de l'autre club égyptien de Zamalek, d'Al Ahd du Liban, des Marocains du FUS Rabat et d'Al Nasr d'Arabie Saoudite dans le groupe B. L'ES Tunis de Tunisie, Al Hilal d'Arabie saoudite, Naft Al Wassat d'Irak ainsi que El Merreikh du Soudan s'affrontent dans le groupe D. Les premiers de chaque groupe ainsi que le meilleur deuxième se qualifieront pour les demi-finales prévues le 2 août, alors que la finale aura lieu le 5 du même mois.

M. S.

MONDIAL U-21 DE HANDBALL

4 sur 4 pour l'Espagne, la Norvège et l'Allemagne

Les Espagnols, Norvégiens et Allemands ont réussi à remporter leurs quatre rencontres lors du Championnat du monde de handball des moins de 21 ans abrité par l'Algérie (18-30 juillet 2017), alors que la Tunisie et la Russie se sont livrées une bataille acharnée qui s'est finalement terminée sans vainqueur (29-29) dimanche pour le compte de la 4e journée.

Le quatuor du groupe A qui sera présent en 8e de finale est désormais connu, l'Allemagne qui a battu les Iles Féroé 29 à 21, partage la première place avec la Hongrie qui a dominé la Corée du Sud (40-30). Les deux formations totalisent 8 points chacune.

Hongrois et les Iles Féroé qui occupent la

3e et 4e places s'affrontent lundi pour la 3e place du groupe, dont les matchs se jouent à la Coupole, au moment où Allemagne-Norvège ne devrait pas priver les Allemands de la tête du groupe, le goal-average étant largement en sa faveur (+53 contre +41).

En revanche, les choses sont compliquées dans le groupe C en vue d'une qualification au Tour principal. Si l'Espagne qui a pris le meilleur sur la Macédoine 36 à 25 dimanche caracole en tête (8 points) assurant une place en 8e, le match nul entre la Tunisie et la Russie (29-29) a redistribué les cartes, car ces deux sélections postulent à une qualification comme le Brésil facile vainqueur du Burkina Fasso (37-17), ainsi

que la Macédoine. Le match Russie-Tunisie a été indécis de bout en bout avec des rebondissements au tableau d'affichage. Prenant deux buts d'avance, les hommes de Mohamed Ali Sghir, champions d'Afrique, en titre étaient tous prêts de remporter une précieuse victoire. La sélection algérienne (groupe D) drivée par Rabah Gherbi jouera lundi sa qualification en huitièmes de finale face à l'Arabie Saoudite. Dans le groupe B, la France et la Slovaquie (7 points) s'affrontent lundi pour le leadership, alors que le Danemark (6 pts) peut leurs chiper la 1ere place s'il arrive à battre et la Suède (4 pts).

APS

TRANSFERTS

Feghouli tout proche de Galatasaray

Le milieu international algérien de West Ham United (Premier League) Sofiane Feghouli est attendu mardi à Istanbul pour finaliser son transfert à Galatasaray (Süper Lig), rapportent dimanche les médias turcs. Le joueur algérien, qui avait rejoint les Hammers l'été dernier en provenance du FC Valence (Liga), a rencontré samedi les responsables du club stambouliote dans un hôtel à Paris (France) pour "apporter les

dernières retouches relatives à son contrat", précise la même source.

Galatasaray et West Ham se sont mis d'accord sur une indemnité de transfert de l'ordre de 4,5 millions d'euros, selon la presse locale. Feghouli (27 ans) a été ciblé pour remplacer le milieu offensif néerlandais Wesley Sneijder, dont le contrat a été résilié à une année de son terme. Le 4e du dernier championnat de Turquie a cassé sa tirelire

cet été pour engager des recrues de poids, notamment l'attaquant français Bafétimbi Gomis et l'international marocain Younès Belhanda. Le joueur algérien a connu une première saison difficile avec West Ham à cause notamment de ses blessures à répétition. Cette situation a poussé de nombreuses personnes dans l'entourage du club londonien à prédire la libération du joueur algérien à l'occasion du mercato estival. Il

avait pris part à 23 matches avec West Ham la saison écoulée, inscrivant 3 buts.

Écarté de la dernière Coupe d'Afrique des nations Can-2017 disputée au Gabon, Feghouli a effectué son retour chez les Verts en juin dernier à l'occasion du match amical face à la Guinée (2-1) et devant le Togo (1-0) dans le cadre de la 1re journée (Gr.D) des qualifications de la Can-2019.

APS

CHALLENGE MONDIAL - FINALE

Participation annoncée de 15 nations au rendez-vous d'Alger

22 cavaliers de 15 nations sont attendus à Alger pour prendre part à la finale du Challenge mondial de la Fédération internationale d'équitation (FEI), qu'abrite, du 25 au 29 juillet, le centre équestre du Caroubier, a indiqué dimanche la Fédération équestre algérienne (FEA). Les 22 athlètes participants représentent les deux meilleurs cavaliers au challenge A dans chacune des dix zones de la Fédération internationale, auteurs de moins de 12 points de pénalités, en plus de deux invités de la nation organisatrice de l'événement.

L'Algérie, en tant que pays organisateur et n'ayant aucun athlète qualifié, a eu le droit d'engager deux cavaliers, au titre de la wild card (invitation).

"La Fédération équestre algérienne a porté son choix sur les jeunes cavaliers Lena Boutekdjiret et Fahd Mesbah qui ont remplacé respectivement, Ahmed Erzeroug et Mustapha Hamdani, pour des raisons d'éthique sportive et dans sa politique de pouvoir donner la possibilité aux jeunes talents de se distinguer, en prévision des Jeux africains de la jeunesse qu'abrite l'Algérie en 2018 et les jeux Olympiques de la jeunesse programmés en Argentine dans la même année", a ajouté l'instance fédérale.

Outre les deux cavaliers algériens, ce rendez-vous mondial enregistrera la présence de : Kirista Rabain (Bermude), Boos Karen (Bolivie), Carmen Novion (Chili), Nicolas Chavez Guerrero (Equateur), Cristan Sanchez (Guatemala), Nitin Gupta et Rishabh Mehta (Inde), Mohamad Mehri (Iran), Joe Abboud et Marek Maitala (Liban), Julie Cautres et Jerome Ferrat (Maurice), Rayan El Ouarazazi et Hmed Mamou Sidi (Maroc), Nicole White (Nouvelle-Zélande), Kyla Brimacombe et Daniella Machine (Afrique du Sud), Milagros Roig et Lupe Valente (Uruguay) et Okil Sobirjonov (Ouzbékistan).

Les compétitions de la finale du Challenge mondial de la FEI sont prévues les après-midi du mercredi jusqu'à samedi, alors que les lundi, mardi et mercredi (matin) seront réservés à l'ouverture des écuries, la visite vétérinaire, la réinspection vétérinaire, la réunion technique, le tirage au sort et les essais des chevaux. Pour veiller à la bonne gestion des compétitions, la Fédération internationale d'équitation a arrêté une liste de jury composée de 22 techniciens, dont plusieurs algériens.

APS



تحت الرعاية السامية لفضيلة رئيس الجمهورية السيد عبد العزيز بوتفليقة
وإشراف وزارة الثقافة ووزارة الداخلية والجماعات المحلية والتنمية العمرانية
الديوان الوطني للثقافة والإعلام والديوان الوطني لحقوق المؤلف والحقوق المجاورة



قافلة صيف الجزائر البرنامج

Caravane 01			Caravane 03			Caravane 05		
Skikda	Skikda	18 Juillet 2017	Tizi Ouzou	Tizi Ouzou	18 Juillet 2017	Ttipaza	Tipaza	18 Juillet 2017
	El Harrouch	19 Juillet 2017		Azazga-	19 Juillet 2017		Cherchell	19 Juillet 2017
	Collo	20 Juillet 2017		Larabaa-	20 Juillet 2017		Hadjout	20 Juillet 2017
Annaba	Annaba	21 Juillet 2017	Bouira	Bouira	21 Juillet 2017	Ain Defla	Ain Defla	21 Juillet 2017
	El Hadjar	22 Juillet 2017		Lakhdaria-	22 Juillet 2017		Khemiss Meliana	22 Juillet 2017
	Chetabi	23 Juillet 2017		Ain Bessam-	23 Juillet 2017		Rouina	23 Juillet 2017
Guelma	Guelma	24 Juillet 2017	BBA	B. BouArredj	24 Juillet 2017	Tissemsilt	Tissemsilt	24 Juillet 2017
	Hamam Dbagh	25 Juillet 2017		Ras El Oued-	25 Juillet 2017		Theniet El Had	25 Juillet 2017
	Boucheghouf	26 Juillet 2017		Bordj Zemoura-	26 Juillet 2017		Khemisti	26 Juillet 2017
EL Taref	EL Taref	27 Juillet 2017	Bejaia	Bejaia	27 Juillet 2017	Tiaret	Tiaret	27 Juillet 2017
	El Kala	28 Juillet 2017		Kherrata	28 Juillet 2017		Mahdia	28 Juillet 2017
	Oum Tboule	29 Juillet 2017		El Kseur	29 Juillet 2017		Frenda	29 Juillet 2017
Setif	Setif	18 Juillet 2017	Boumerdes	Boumerdes	18 Juillet 2017	Chlef	Chlef	18 Juillet 2017
	Ammoucha	19 Juillet 2017		Issers	19 Juillet 2017		Zeboudja	19 Juillet 2017
	Eulma	20 Juillet 2017		Dellys	20 Juillet 2017		Tenes	20 Juillet 2017
Constantine	Constantine	21 Juillet 2017	Alger	Alger	21 Juillet 2017	Relizane	Relizane-	21 Juillet 2017
	Zirout Youcef-	22 Juillet 2017		Birtouta	22 Juillet 2017		Ami Moussa-	22 Juillet 2017
	Khroub-	23 Juillet 2017		Barraki	23 Juillet 2017		Oued Rhiou-	23 Juillet 2017
Mila	Mila	24 Juillet 2017	Blida	Blida	24 Juillet 2017	Mostaganem	Mostaganem	24 Juillet 2017
	Ferdjoua	25 Juillet 2017		Boufarik	25 Juillet 2017		Marsa El Hadjaj	25 Juillet 2017
	Chelgoum El Aid	26 Juillet 2017		Larbaa	26 Juillet 2017		Ain Tedles	26 Juillet 2017
Jijel	Jijel	27 Juillet 2017	Médéa	Médéa	27 Juillet 2017	Mascara	Mascara	27 Juillet 2017
	Tahir-	28 Juillet 2017		K. EL Boukhari	28 Juillet 2017		Mohamadia	28 Juillet 2017
	Ziama Mansouria	29 Juillet 2017		Berrouaghia	29 Juillet 2017		Sig	29 Juillet 2017
Oran	Oran	18 Juillet 2017	Msila	Sidi Aissa	18 Juillet 2017	Adrar	Adrar	19 Juillet 2017
	Arzew	19 Juillet 2017		Boussada	19 Juillet 2017		Timimoun	21 Juillet 2017
	Messerghine	20 Juillet 2017		M' Sila	20 Juillet 2017		Charouine	23 Juillet 2017
Ain Timouchent	Ain Timouchent	21 Juillet 2017	Biskra	Biskra	21 Juillet 2017	Tindouf	Tindouf	25 Juillet 2017
	El Amria	22 Juillet 2017		Sidi Okba	22 Juillet 2017		Oum El Assal	27 Juillet 2017
	Hamam Bouhdjar	23 Juillet 2017		Zeribet El Oued	23 Juillet 2017			
Sidi Bel Abbes	Sidi Bel Abbes	24 Juillet 2017	Khenchla	Khenchla	24 Juillet 2017	Bechar	Bechar	29 Juillet 2017
	Sfisef	25 Juillet 2017		Kais	25 Juillet 2017		Taghit	30 Juillet 2017
	Sidi Lahcen	26 Juillet 2017		Bouhmama	26 Juillet 2017		kenadsa	31 Juillet 2017
Saida	Saida	27 Juillet 2017	Batna	Batna	27 Juillet 2017	Naama	Naama	02 Aout 2017
	Ain El Hajar	28 Juillet 2017		Ngâous	28 Juillet 2017		El Biad	03 Aout 2017
	Sidi Boubakeur	29 Juillet 2017		Arris	29 Juillet 2017		Mechria	04 Aout 2017
Tlemcen	Tlemcen	18 Juillet 2017	Oum El Bouaghi	Oum El Bouaghi	18 Juillet 2017	Ghardaia	Ghardaia	18 Juillet 2017
	Nedroma	19 Juillet 2017		Meskiana	19 Juillet 2017		Berrayane	19 Juillet 2017
	Meghnia	20 Juillet 2017		Ain Beida	20 Juillet 2017		Metili	20 Juillet 2017
El Bayadh	El Bayadh	21 Juillet 2017	Tébessa	Tébessa	21 Juillet 2017	Ouargla	Touggourt	21 Juillet 2017
	Labiedh Sidi Cheikh	22 Juillet 2017		Bir El Ater	22 Juillet 2017		Ouargla	22 Juillet 2017
	Boualem	23 Juillet 2017		Kouif	23 Juillet 2017		Hassi Messaoud	23 Juillet 2017
Laghouat	Laghouat	24 Juillet 2017	Souk Ahras	Souk Ahras	24 Juillet 2017	Illizi	Ilizi	24 Juillet 2017
	Ain Madhi	25 Juillet 2017		Lahdada	25 Juillet 2017		Ain Amenas	26 Juillet 2017
	Sidi Mekhlouf	26 Juillet 2017		M'daourouch	26 Juillet 2017		Djanet	28 Juillet 2017
El Djelfa	El djelfa	27 Juillet 2017	El Oued	El Oued	27 Juillet 2017	Tamanrasset	Tamanrasset	30 Juillet 2017
	Ain oussara	28 Juillet 2017		Gmar-	28 Juillet 2017		Ain Saleh	01 Aout 2017
	Ain el ibel	29 Juillet 2017		El M'ghayer	29 Juillet 2017		Tazrouk	02 Aout 2017

Cuisine

Gratin de haricots verts



Ingrédients :

300 g de haricots verts cuits,
100 g de fromage
2 steaks hachés
1 gousse d'ail et 1 oignon,
5 bonnes c. à soupe de crème fraîche

Préparation :

Faire cuire les steaks hachés à la poêle avec ail, oignon et huile d'olive. Ecraser-les ensuite. Dans un plat allant au four, mettre la viande, ajouter les haricots et napper de crème fraîche. Parsemer ensuite de fromage et mettre au four chaud T7 pendant 20 minutes.

Muffins pêche-chocolat



Ingrédients :

260 g de farine
3 c. à café de levure chimique
80 g de sucre
1 pincée de sel
1/8 de litre de jus de pêche
1 c. à café de zeste d'orange râpé
1/8 de litre d'huile
Extrait de vanille
10 cl de lait
1 œuf
1 poignée de pépites de chocolat

Préparation :

Mélanger les ingrédients secs dans un grand saladier. Dans un autre saladier, mélanger les autres ingrédients. Verser peu à peu les ingrédients liquides mélangés dans le mélange d'ingrédients secs et remuer juste assez pour mouiller toute la farine. Ajouter et mélanger les pépites de chocolat. Remplir les moules à muffins aux deux-tiers. Cuire à 200°C une vingtaine de minutes.

BEAUTÉ AU QUOTIDIEN

L'art du maquillage

Les marques de produits cosmétiques ne proposent pas encore la crème de jouvence universelle mais, en utilisant des produits de soin adaptés à son type de peau et en se maquillant avec subtilité, on peut se donner un sérieux coup de jeune.

Le teint

Pour avoir un joli teint, il faut avoir une bonne hygiène de vie. Mais on peut aussi lui donner un coup de fraîcheur en l'exfoliant une fois par semaine. Les bases de teint floutent les imperfections. Elles s'appliquent après la crème et avant le fond de teint. Le fond de teint se met en touches sur la zone T. Préférez un ton satiné et appliquez-le par massages doux, de bas en haut, pour remonter les traits et activer la circulation. Un voile de poudre par-dessus, et c'est tout.

Bon à savoir : Pour les peaux claires, choisissez un ton rosé. Et pour les peaux mates un orangé. Contre la couperose, utilisez une base de nuance verte.

Les yeux et les paupières

Fragiles, ils réclament leur soin matin et soir. Avant d'appliquer l'anticerne, puis l'ombre,

attendez que le soin ait pénétré. 1 : une touche de fond de teint sur les paupières. 2 : l'anticerne, dans le coin interne de l'œil plutôt que sous l'œil. Pour maquiller vos yeux, commencez par le ton sombre sur la paupière mobile, ensuite le ton satiné et clair (jusque sous l'arcade). Les bons tons : taupe, mauve, gris. Évitez les bistres : vert, marron ou kaki, plus ternes. Pour le mascara : brun, marine ou bordeaux. Et accentuez vos sourcils, la clé de voûte du visage.

Bon à savoir : Exercez de légères pressions sur le contour de l'œil, en insistant à la racine du nez, pour le drainer.

Le blush et les lèvres

Placé trop bas, le blush fait tomber les traits et creuse le visage. Le bon endroit : sur le bombé des joues. Souriez pour le repérer. Le bon ton : pêche. Pensez à exfolier vos lèvres avant de les maquiller.

Bon à savoir : Utilisez un crayon à lèvres de couleur chair, qui va avec tous les rouges et redessine les lèvres.

Les cheveux :

Non, se couper les cheveux ne rajeunit pas toujours, cela peut durcir les traits. Essayez plutôt le long déstructuré et dynamique. Où la frange, si elle vous va. Votre coloration sera travaillée avec au moins deux tons pour éviter l'aspect casque. Des cheveux blancs ou gris naturels



sont jolis avec un teint frais, sinon faites une légère coloration. Côté soin, visez la brillance en appliquant régulièrement un sérum vitalisant et, après chaque shampooing, un conditionner pour refermer les écailles du cheveu.

Bon à savoir : Avec l'âge, les traits ont tendance à tomber, on adopte donc une coiffure mi-longue effilée ou on relève ses cheveux sans trop dégager la nuque.

ENFANT

C'est quoi ces tics ?

Sans crier gare, voilà votre garmement parcouru de mouvements brusques et désordonnés. Il cligne des paupières, fait des rictus avec ses lèvres, secoue la tête... Comment réagir ?

Ça se manifeste comment...

Selon les cas, il cligne des paupières, fronce les sourcils, hausse les épaules ou hoche nerveusement la tête. Puis, il s'arrête aussi net. Ses crises se déclenchent souvent lorsqu'il est en public devant des inconnus ou dans des situations de conflits, à l'école ou à la maison.

Quand il dort, tous ses tics disparaissent comme par magie.

Il évoque rarement le problème, refuse souvent d'en parler, même avec vous, et nie parfois la réalité.

Qui est concerné par les tics ?

Les tics apparaissent souvent pendant la période dite de latence, à partir de 6 - 7 ans, et sont plus fréquents chez les garçons que chez les filles. Ce sont souvent les enfants très calmes, introvertis, voire inhibés qui sont concernés. Ils rencontrent des difficultés à verbaliser et à communiquer, surtout dans des situations conflictuelles. Le tic devient une réaction engendrée par une situation d'anxiété, un événement perturbant ou encore l'expression d'une agressivité inconsciente et refoulée.

Ce qu'il faut faire

Il est important que l'anxiété et les réactions suscitées par les tics puissent être comprises, reconnues et apaisées, si nécessaire avec l'aide d'un psychologue. Ne vous focalisez pas sur les tics. Veillez aussi à ne pas réprimer votre enfant lors de ses crises ni à vous moquer de lui. La réaction des parents est parfois déter-



Trucs et astuces

Soulager l'eczéma de bébé



Pour alléger une crise d'eczéma, mettre un peu d'huile de cade dans l'eau du bain du bébé. Ceci n'empêche pas de consulter un médecin si le problème persiste.

Enlever la moisissure sur un landau



Passez de l'eau chaude ammoniaquée sur toute la surface et rincez abondamment par la suite. Séchez bien avec un séchoir à cheveux au besoin et changez la literie si nécessaire.

Apaiser un mal de gorge



Mélangez une petite cuillère de miel d'acacia avec un peu de lait tiède et faites boire le mélange tout doucement au bébé. L'irritation sera ainsi apaisée. Si le mal persiste, consultez le médecin.

Soulager l'érythème

fessier

Mettez une tasse de bicarbonate



dans l'eau du bain du bébé et baignez-le comme d'habitude. Lavez, rincez et séchez l'enfant et ses fesses seront moins irritées.

Mots Fléchés N°3316

épicerie avec vivacité	↓	entrée soudaine usure climatique	↓	bouche d'aigle cri de vieie	↓	satisfait pour toutes les religions	↓	rauera immaculée	↓	survolée par la balle	↓	offensée refuge de naufragé	↓
↑		↓		↓		↓		↓		oui mais du Nord sortie d'émetteur	→	↓	
vraiment démolie	→												
passion	↑				pelotées	→							
fantôme	→						avant-garde piécette à Tokyo	→				opérationnelle	↓
base de mesure	↑				affluent du Rhône meneur de grison	→					saint de Bigorre	→	↓
personnel bombardons	→			bel enqagement trou d'aération	→	↓		caverne chiens d'arrêt	→		raser	↓	
↑				↓				armateur biblique	→				méthodes de vendeur
existence	↑	de petite taille	→				devina	→		conviens	↓		
↑		décapité	↓	contesta	→						pli qui vaut dix charpente	→	
zigouiller génératrice de force	→			alliance	↓			empereur slave	→				
↑				↓			autre do	↓					coûtons
						transpire poème de troubadour	→			révisé	→		
produit d'ouvrières	↑	tourbillon qui copie les sons	→			↓				garantie vivante	↓		du matin
↑		↓			pareseux	→		équilibré	→				
					croquis	↓		nombre important	↓				
donne ses ordres	↑	benêt voiture à cheval	→			↓		c'est l'astate	→			rapporteur de raqots	→
↑		↓					provoquent pleines d'audace	→					
ne disons pas drupe du cacaoier	→								erbium chimique met en terre	→		possesif tantale réduit	→
↑									↓				
appendice familial	↑	incrustations note de clé	→					objet du tirage	↓	coordination anti-moine	→		en cet endroit
↑		↓		lotus sacré	→								démonstratif
fourberie	→									chefs d'état	→		

SUDOKU	N°3316	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 3315
---------------	---------------	------------------------	------------------------------------

	4			3			
		1				5	2
	6			2		1	9
2	8			9			
	1		8	6		9	
				2		6	1
6	5		2				3
8	9					5	
			4				7

6	3	5	9	2	7	1	8	4
4	7	8	3	1	5	6	2	9
9	1	2	4	8	6	3	5	7
1	8	9	5	4	3	2	7	6
5	6	3	8	7	2	9	4	1
2	4	7	6	9	1	5	3	8
7	9	6	2	5	4	8	1	3
8	5	1	7	3	9	4	6	2
3	2	4	1	6	8	7	9	5

■	V	■	C	■	P	■	F	■	A	■	D	■	P
■	R	■	E	■	V	■	O	■	L	■	O	■	N
■	R	■	I	■	D	■	I	■	C	■	U	■	L
■	P	■	I	■	P	■	E	■	L	■	E	■	T
■	F	■	E	■	R	■	A	■	U	■	R	■	P
■	A	■	I	■	R	■	S	■	A	■	E	■	C
■	C	■	E	■	P	■	C	■	O	■	R	■	E
■	C	■	A	■	S	■	I	■	N	■	O	■	S
■	T	■	R	■	E	■	T	■	E	■	N	■	D
■	D	■	I	■	L	■	A	■	T	■	E	■	R
■	O	■	U	■	T	■	S	■	A	■	U	■	T
■	A	■	N	■	S	■	I	■	S	■	A	■	R
■	T	■	R	■	I	■	S	■	T	■	E	■	B
■	D	■	E	■	R	■	O	■	B	■	E	■	R
■	G	■	E	■	N	■	E	■	R	■	A	■	T
■	F	■	L	■	E	■	T	■	R	■	I	■	R
■	E	■	S	■	I	■	N	■	C	■	I	■	T
■	I	■	F	■	L	■	E	■	E	■	D	■	U
■	M	■	I	■	R	■	E	■	E	■	M	■	I
■	A	■	N	■	O	■	N	■	A	■	S	■	R
■	S	■	I	■	T	■	E	■	C	■	A	■	S

Ce ver marin peut vivre jusqu'à 1.000 ans !

Vivant entre 1.000 et 3.300 mètres de profondeur, *Escarpia laminata* peut vivre en moyenne 300 ans et pour certains individus plus de 1.000 ans ! Comment est-ce possible ? Grâce à des bactéries lui permettant de se nourrir d'hydrogène sulfuré, ou encore de méthane.

Au fond de l'océan, la vie peut s'étendre bien au-delà de ses limites habituelles. Accrochés aux fonds marins profonds du golfe du Mexique, de grands vers tubicoles pourraient vivre de 250 à 300 ans en moyenne, révèle une étude publiée dans *Science of Nature*. Il s'agit de ceux de l'espèce *Escarpia laminata*, vivant entre 1.000 et 3.300 mètres de profondeur dans des eaux froides et à des endroits où se dégagent du plancher océanique de l'hydrogène sulfuré, du méthane et d'autres fluides riches en hydrocarbures. Grâce à des bactéries, ces vers peuvent se nourrir de ces substances. Combinée cette abondance de nourriture avec une absence de prédateur, et vous obtenez l'une des plus grandes longévités du règne animal.

Certains vers pourraient même vivre jusqu'à 1.000 ans
Ils ressemblent à de grosses pailles en



plastique et peuvent vivre par groupe allant de 5 à 200 spécimens. Vous les retrouverez dans les eaux froides où évoluent également crevettes, palourdes, crabes, moules et toute une variété de petits vers. *Escarpia laminata* peut mesurer plus de 1,5 mètre de hauteur mais ce qui le distingue le plus est cette relation symbiotique qu'il entretient avec des bactéries qui prospèrent dans ces infiltrations, lui permettant de se nourrir des substances dégagées par le plancher océanique. Découvrir l'âge exact de ces vers ne fut en revanche pas une partie de plaisir, étant donné qu'ils ne produisent pas de squelette ni de tissus durs permanents, avec des anneaux de croissance annuels et dénom-

brables. Au lieu de cela, les chercheurs durent s'appuyer sur un modèle de croissance évalué par une étude antérieure sur une espèce de vers différente. "L'idée derrière ce modèle de croissance est qu'il nous permet de simuler la croissance de ces vers à tube, et donc de déterminer leur âge, sans forcément avoir à les observer évoluer en temps réel pendant des centaines d'années", explique Alanna Durkin, de la Temple University à Philadelphie en Pennsylvanie. En adaptant les données à ce modèle, évaluant notamment la vitesse de croissance observée sur une année pour des spécimens de différentes tailles, les chercheurs ont été en mesure de pouvoir déterminer à quelle vitesse ils grandissent

à différents stades de leur vie. Ils peuvent ensuite simuler en combien de temps un ver peut atteindre telle ou telle taille. "Il est difficile de fixer une limite maximale à leur âge, car ils grandissent plus lentement à mesure qu'ils vieillissent", explique la chercheuse. "Certains spécimens peuvent attendre les 1.000 ans dans la nature, mais compte tenu de notre recherche, nous évaluons une durée de vie moyenne d'au moins 250 à 300 ans". En d'autres termes, certains vers encore présents ont commencé à sortir de terre quand Mozart composait sa première symphonie.

Comprendre comment marche la conscience à l'aide d'une expérience quantique...



La science a un moyen de comprendre si l'esprit humain est en lien au monde physique. L'une des notions les plus intrigantes en mécanique quantique est l'intrication quantique (ou enchevêtrement quantique). Il s'agit d'un phénomène réunissant deux particules ou deux groupes de particules ayant des états quantiques interdépendants. Ainsi, les particules intriquées agissent l'une sur l'autre, l'état de l'une de ces particules a un impact sur la seconde de

manière instantanée, peu importe la distance entre les deux. Bien que l'intrication quantique respecte les lois de la physique quantique, celle-ci semble être bien plus complexe et fait actuellement toujours l'objet de recherches. En 1964, un test a été mis au point par le physicien John Bell afin de déterminer si les particules agissent bien de cette façon les unes sur les autres. Ainsi, pour le test de Bell impliquant deux particules intriquées, la première est envoyée vers

une zone A et la seconde vers une zone B. Sur chacune de ces zones, un dispositif se charge de mesurer l'état des particules. Les paramètres de mesures ont été réglés au hasard afin qu'il soit impossible pour une particule de connaître les caractéristiques de sa voisine. Lucien Hardy, physicien théoricien travaillant pour l'Institut périmètre de physique théorique situé à Waterloo, estime que les particules A et B pourraient être contrôlées par l'esprit humain.

Présence dans l'univers d'un constituant physique et d'un constituant mental

L'expérience a réuni une centaine de volontaires tous équipés d'un casque à électroencéphalographie (EEG) capable de mesurer l'activité cérébrale. Les casques seraient alors utilisés afin de commuter les réglages concernant les appareils de mesure pour A et B, dont la distance les séparant est de cent kilomètres. "La possibilité radicale que nous souhaitons analyser est que, lorsque les

humains sont habitués à décider des paramètres (plutôt que divers types de générateurs de nombres aléatoires), nous pourrions alors nous attendre à voir une violation de la théorie quantique, en accord avec les inégalités pertinentes de Bell. S'il y avait une violation de la théorie quantique en présence de systèmes qui pourraient être considérés comme conscients, d'humains ou d'animaux, cela serait certainement passionnant. Je ne peux pas imaginer un résultat expérimental plus frappant en physique, que cela. Nous voudrions débattre de ce que cela signifierait", explique Lucien Hardy dans ses résultats d'étude. L'esprit humain, soit la conscience, n'est peut-être pas composé de la même matière que tout ce qui relève de la physique. Cela permet également d'imaginer que l'esprit est capable de s'élever au-dessus de la physique via son libre arbitre. Il s'agit d'un pas fait vers la compréhension de la conscience, mais le chemin est visiblement encore long.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Péridurale

Inventeur : Léonard Corning Date : 1885 Lieu : États-Unis

La péridurale fut indirectement inventée par un chirurgien new-yorkais, Léonard Corning en 1885. Il souhaitait alors soulager un patient sujet à un problème de masturbation compulsive. Il lui injecta de la cocaïne dans l'épidural. Deux injections suffirent à totalement anesthésier ses membres inférieurs, cette trouvaille fut ensuite reprise pour soulager les femmes lors des accouchements.



LES 11 COMMANDEMENTS



20h55



Sans qu'ils comprennent trop pourquoi, Mike et ses copains sont aspirés par une faille spatio-temporelle et se retrouvent propulsés au paradis de la blague. Là, le dieu de la Blague leur annonce que les humains ne savent plus s'amuser. Afin de redonner un peu de joie à l'humanité, il leur propose de réaliser onze commandements, plus fous les uns que les autres, comme se balader à roller sous somnifères, danser la valse en apesanteur, ou transformer le salon d'une maison en une gigantesque piscine. Les joyeux lurons se surpassent et se retrouvent dans des situations où l'absurde le dispute souvent à la stupidité.

MOURIR DEMAIN



20h55



Harlan Banks est un voleur expérimenté. Après une carrière habilement menée, il décide de prendre sa retraite avec son épouse. Voulant cependant assurer ses vieux jours, il accepte de participer à une dernière opération. Un groupe de voleurs aguerris entreprend de dérober la recette d'un important casino de Las Vegas. Sa mission semble facile : il lui suffit d'attendre ses complices avec un puissant véhicule. Mais tout ne se passe pas comme prévu et Harlan finit par être mis sous les verrous. Il comprend bientôt qu'il a été manipulé...

LES POUVOIRS EXTRAORDINAIRES DU CORPS HUMAIN



20h55



Devenir champion olympique, le rêve de nombreux sportifs, ne s'obtient qu'en étant au meilleur de sa forme et en maîtrisant totalement sa discipline. Pour atteindre cet objectif, les athlètes s'entraînent de longues heures, avant d'analyser soigneusement leurs performances. Adriana Karembeu et Michel Cymes sont allés à la rencontre des sportifs de l'INSEP et, en compagnie de Stéphane Diagana, ont décidé de s'initier à certaines disciplines afin d'en découvrir les caractéristiques. Leur expérience révèle que de nombreux éléments entrent en jeu lors de la pratique sportive et que s'entraîner ne suffit pas.

LA STAGIAIRE



20h55



Margot, 17 ans, jeune espoir de la natation française, se prépare aux sélections pour les Jeux Olympiques. Elle est violée dans les douches du club alors que son coach, David Grimm, est présent dans le bâtiment. La mère de Margot confie à Constance Meyer que sa fille a changé depuis quelques mois. Puis, des analyses sanguines révèlent que la jeune nageuse se dopait.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

INDONÉSIE : LA PUISSANCE, L'ISLAM ET LA DÉMOCRATIE



20h55



Dès le XVI^e siècle, l'Indonésie, située entre l'Océan Indien et le Pacifique, a suscité l'appétit des Européens. Sa position sur la route de la soie a attiré les commerçants portugais, avant d'en être chassés par les Hollandais. La Compagnie néerlandaise des Indes orientales a fait main basse sur les colossales ressources naturelles. L'archipel met fin à près de quatre siècles de colonisation hollandaise au sortir de la Seconde Guerre mondiale. En août 1945, naît la République d'Indonésie. Dirigé par Sukarno, puis à partir de 1967 par Suharto, le pays traverse des décennies difficiles.

FAIS PAS CI, FAIS PAS ÇA



20h55



Les deux binômes Charlotte-Renaud et Elliott-Valérie se partagent le prix des gagnants au concours du lycée : un voyage en Guadeloupe. C'est donc une famille recomposée qui atterrit en Guadeloupe. Ils s'attendaient à un voyage familial et culturel, mais vont découvrir très vite qu'ils vont passer la semaine dans un club familial complètement naturiste. A Sèvres, dans le froid et la grisaille, Fabienne est seule avec Lucas, qui ne veut plus aller chez les louveteaux. Quant à Denis, il a enfin pris conscience de son surpoids et il est bien déterminé à reperdre ses kilos, quitte à suivre les régimes les plus radicaux...

QUANTICO ULTIMATUM



20h55



Alors que la liste des personnes recrutées à la Ferme par l'AIC se précise, Harry sème la discorde entre Alex et Ryan. Owen, de son côté, donne une leçon très particulière aux jeunes recrues. Il leur vante les mérites de la trahison et de la manipulation. La mission du jour consiste à inciter le consul du Venezuela à jouer double jeu. A New York, Miranda s'explique auprès d'Alex, tandis que Shelby tente de convaincre la nouvelle présidente des Etats-Unis, Claire Haas, de ne pas lancer l'assaut qui tuerait le reste des otages. Claire Haas a déjà son plan pour résoudre cette situation de crise...

ESPRITS CRIMINELS
LES OMBRES DU PASSÉ

20h55



Hotch est de retour au sein de l'équipe après une longue période de convalescence. Ses collègues se demandent s'il est déjà prêt à affronter une nouvelle affaire. Ils ne tardent pas à être appelés à Louisville, dans le Kentucky. Un déséquilibré a en effet ouvert le feu dans une pharmacie, tuant trois personnes et en blessant grièvement deux autres. L'unité du comportement tente de déterminer l'élément déclencheur qui a mené à ce carnage, avant que l'homme ne s'en prenne à d'autres innocents. Mais Hotch découvre que le meurtrier a un lien avec un tueur d'enfants, qui sévissait dans les années 70...

CÉLINE DION

MANNEQUIN DÉLURÉ ET HILARANT, SHOOTING ET VIDÉO FOUS POUR VOGUE !

La star a joué le jeu à fond et le résultat est absolument fabuleux !

A 49 ans, et après trois années éprouvantes au cours desquelles elle a vu son mari René Angélil s'en aller petit à petit jusqu'à rendre l'âme en janvier 2016, Céline Dion revit. Pleinement. Intensément. La star, suivie par le magazine

Vogue pendant la Fashion Week Haute Couture à Paris, a pris un immense plaisir à jouer au mannequin et le résultat est à son image : délirant !

Alors que les fans de la star avaient déjà pu découvrir quelques-uns des clichés réalisés par Vogue, mettant Céline Dion en scène dans les jardins du Palais-Royal à Paris

- une foule de détournements très drôles et gentiment moqueurs avait ensuite déferlé sur la Toile -, voici désormais les coulisses de ce shooting dévoilées dans une vidéo qui deviendra sans aucun doute culte. La diva s'y expose dans de fantasques tenues (Chanel, Valentino, Maison Martin Margiela...) et la tête recouverte

d'étonnantes coiffes, multipliant les poses et les attitudes. Un véritable vivier à GIF ! Amusée de jouer au mannequin, la nouvelle icône de mode rigole même avec son image et déclame ainsi, face caméra, dans une robe colorée : "Dior ? Non. Dion !" Une punchline qui lui va comme un gant.



ANGELINA JOLIE

SON INCROYABLE CADEAU À SA FILLE SHILOH

Une surprise qu'elle n'oubliera jamais. Toujours en instance de divorce avec Brad Pitt, la belle Angelina Jolie continue d'entretenir une relation privilégiée avec l'Afrique. L'actrice engagée de 42 ans et ses enfants - Maddox (15 ans), Zahara (12 ans), Pax (13 ans), Shiloh (11 ans) et les jumeaux Vivienne et Knox (9 ans) - se sont rendus cinq jours en Namibie. L'occasion pour la maman de faire une belle surprise à sa petite Shiloh.

JANET JACKSON

MAMAN À 51 ANS : RARE PHOTO DE SON BÉBÉ EISSA

A tout juste 6 mois, l'enfant est à croquer. Janet Jackson est de retour au bercail. Suite à son divorce d'avec son quatrième époux, l'homme d'affaires Wissam Al Mana, la sœur de Michael Jackson a quitté Londres pour regagner Los Angeles. La chanteuse de 51 ans a été photographiée tandis qu'elle était en transit à New York, le 10 juillet dernier, avec son adorable petit Eissa (6 mois).

Fadjr	03h53
Dohr	12h55
Asr	16h45
Maghreb	20h06
Icha	21h43

FABRIQUÉE À L'USINE DE CONSTANTINE

L'INSULINE SERA COMMERCIALISÉE EN 2018

Le premier flacon d'insuline, fabriqué dans l'usine de Constantine par Saïdal en partenariat avec la firme danoise Novo Nordisk, sera commercialisé durant le 1er semestre 2018, a annoncé hier à Alger, le P.-dg du groupe pharmaceutique national, Yacine Tounsi.

"Le premier flacon d'insuline qui sortira de l'usine de Constantine, sera mis sur le marché national le 1er semestre 2018, une fois les premiers lots validés et enregistrés durant le 2^e semestre 2017", a indiqué le P.-dg de Saïdal, dans un entretien à l'APS, précisant que le volume de production de cette entité est de 2 à 2,5 millions d'unités de 10 millilitres chacune.

Cette quantité devra permettre "une couverture à 100 %" des besoins nationaux en insuline humaine, et une partie sera destinée à l'exportation vers des pays arabes et africains, a-t-il assuré, ajoutant "avoir mis tous les moyens pour l'entrée en service de cette unité durant cette année, se félicitant que depuis avril dernier, celle-ci est en phase de production-essai".

Revenant sur le retard accusé par le projet de production d'insuline

en Algérie qui devait intervenir en 2012, M. Tounsi l'explique par la nature du partenariat qui liait à l'époque les deux parties : "le projet portait sur une assistance technique seulement et non pas sur un investissement".

Aussi, M. Tounsi a soumis, "il y a deux mois, pour approbation, au ministère de l'Industrie et des Mines, un projet d'accord" le liant avec le même partenaire étranger portant sur la création d'une "joint-venture" pour la production d'insuline à Constantine mais également de stylos à l'usine de Blida, a-t-il poursuivi.

"Il s'agit d'un partenariat complet et d'une nouvelle stratégie, avec une prise de participations de Saïdal, pour donner un nouveau souffle à ce partenariat", a ajouté M. Tounsi, considérant que la production d'un traitement destiné à une maladie chronique "à des normes mondiales et de qualité très strictes n'est pas chose aisée et ne permet pas d'erreurs".

Il a déploré, à ce propos, les "attaques infondées" dont a fait le groupe au sujet de ce retard, citant "le temps long, la haute technicité et les compétences" que nécessitent ce type d'investissements.



M. Tounsi a ajouté que le deuxième projet inscrit à Constantine, concernant toujours ce traitement destiné aux diabétiques, consiste en la production de cartouches pour stylos d'insuline, soit "toute la gamme de l'insuline moderne" de Novo Nordisk. Le stylo sera, quant à lui, fabriqué à partir de l'usine de Saïdal, sise à Blida et dont le taux d'avancement est de 40 % alors que sa réception est attendue pour avant fin 2018.

Cette entité est conçue également "selon les standards du partenaire étranger", a ajouté le premier responsable du groupe public

pharmaceutique, notant que le taux de couverture en matière d'insuline stylo sera "également de 100 %", insistant, par ailleurs, qu'il s'agit de "production et de formulation et non pas d'assemblage". M. Tounsi a, par ailleurs, fait savoir que le coût d'investissement des unités de production d'insuline avoisine les 5 milliards DA, relevant que le partenaire étranger "s'engage à assurer la formation continue" aux cadres de Saïdal impliqués dans le projet de la production d'insuline. Le volet de la formation étant "l'essentiel" de ce projet, a-t-il observé, infor-

mant que des équipes de Constantine et de Blida ont déjà bénéficié de plusieurs sessions en France et au Danemark.

LUTTE ANTITERRORISTE 12 CASEMATES ET 8 BOMBES DÉTRUITES

Douze casemates pour terroristes, huit bombes de confection artisanale et des appareils d'émission et de réception ont été découverts et détruits dimanche par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans les wilayas de Tipaza, Chlef et Jijel, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'opérations de recherche et de ratissage, des détachements de l'ANP ont découvert et détruit, le 23 juillet 2017 à Tipaza, Chlef/1^{er} RM et Jijel/5^e RM, douze casemates pour terroristes, huit bombes de confection artisanale, des appareils d'émission et de réception, des téléphones portables et divers objets", note la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP "ont saisi, à Bordj-Badji-Mokhtar et In Guezzam/6^e RM, 2 véhicules tout-terrain, 1,8 tonne de denrées alimentaires, 17 groupes électrogènes et 13 marteaux piqueurs".

Un autre détachement a intercepté à Biskra/4^e RM, "deux contrebandiers et une camionnette chargée de 42.500 paquets de tabac, tandis que des gardes-frontières ont saisi, à Tlemcen/2^e RM, 25 kilogrammes de kif traité".

D'autre part, des éléments des garde-côtes "ont déjoué, à Annaba/5^e RM et Oran/2^e RM, des tentatives d'émigration clandestine de 63 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis qu'à Ouargla, des détachements de l'ANP ont arrêté 16 immigrants clandestins de nationalité marocaine".

POUR TRANSITER PAR LE CANADA LES ALGÉRIENS SOUMIS À UN VISA

Les Algériens désirant transiter par le Canada pour se rendre dans un pays voisin sont obligés d'être munis d'un visa. La mesure décidée par les autorités canadiennes est effective depuis le 17 juillet. Les Algériens sont avertis que s'ils souhaitent transiter par le Canada afin de se rendre dans un autre pays devraient obtenir un "visa de transit" auprès de la représentation diplomatique canadienne en Algérie ou dans les pays où ils s'y trouvent.

En application de cette mesure, Air Canada informe que "lorsqu'un client se rend aux États-Unis en transitant par le Canada et qu'il possède un passeport algérien ou tout autre passeport nécessitant des visas pour ces deux pays, il aura alors besoin d'obtenir un visa de visiteur B1/B2 pour les États-Unis et un visa de transit pour le Canada ou un visa de résident temporaire pour le Canada (valable pour une/des visite (s) de 6 mois au Canada)".

SURPRISE DU CHEF

HASSAN SHEHATA NOUVEL ENTRAÎNEUR DU MCA



Les choses s'accélérent très vite dans la maison du Mouloudia d'Alger, depuis la nomination de Kamel Kaci Saïd il y a quelques jours seulement, comme directeur général de la SSPA.

En effet l'ancien international, revenu aux affaires après avoir été évincé en 2014, semble mettre les bouchées doubles.

Volet recrutement, il vient de frapper un grand coup en enrôlant les pacistes El Mouadhen et Mansouri ainsi que le nahdiste Sofiane Bendebka, une valeur sûre du football national.

En même temps, il s'est séparé d'une pléiade de joueurs à l'image de

Kacem, Bouguèche et autre Seguer.

Mais la surprise du chef aura été la venue, très officielle, selon une source proche du club, du charismatique entraîneur égyptien Hassan Shehata.

Il est à rappeler que Shehata est triple champion d'Afrique avec les Pharaons d'Égypte.

En faisant appel à une grosse pointure du Gotha africain, Kaci Saïd dessine les pourtours d'un club qui veut retrouver son statut de géant.

Enfin, dans la foulée, Kaci Saïd s'est également rapproché de la direction du stade du 5-Juillet pour une domiciliation définitive dans ce véritable temple du football.